ÉDITION NEUCHÂTEL/JURA

No 288 - Mardi 13 décembre 1966

QUOTIDIEN SOCIALISTE — RÉD. ADM. et PUBL. La Chaux-de-Fonds: Parc 103, tél. réd. (039) 3 10 88, tél adm. et publ. (039) 3 10 87, CCP 23-313-Lausanne: Saint-Pierre 1, tél. (021) 22 69 10, CCP 10 8500 Genève: Arg and 4 tél. (022) 32 42 40, CCP 12-2715 ABONNEMENTS: 1 mois Fr. 4.—, 5 mois Fr. 22— 1 an Fr. 44—. LE NUMÉRO 30 ct. Directeur René Meylan Rédacteur en chef responsable: Willy Brandt - Rédacteurs Eugène Maléus (La Chaux-de-Fonds), Octave Heger (Laus anne). Louis Piguet (Genève)

## Grand Conseil neuchâtelois

Le Grand Conseil neuchâtelois a achevé, lundi matin, sa session ordinaire d'automne, commencée il y a trois semaines.

Il a appris tout d'abord que le Tribunal fédéral avait jugé irrecevable le recours formé par deux citovens contre la décision du Grand Conseil de participer à l'augmentation du capital de Transhelvetica.

Ensuite, il s'est attelé à l'examen des postulats déposés lors de la discussion du Budget.

#### Assurance-maladie

Les groupes bourgeois, dans un premier postulat, se préoccupent d'une convention qui a été passée entre les hônitaux du canton et les caisses de maladie en vue d'un paiement forfaitaire des frais d'hospitalisation. L'Etat devra compléter les prestations des caisses de maladie. Il est demandé au gouvernement de déterminer les dépenses qui en résulteront dès 1967.

M. Jules Biétry (lib.) expose ce sujet complexe et proteste, au passage, contre l'éventuel rétablissement de l'Icha sur les médicaments; il s'agit là, dit-il, d'une mesure antisociale que préconise le Conseil fédéral.

Au nom des socialistes, Henri Verdon se réjouit de l'intérêt soudain affiché dans les partis majoritaires pour les questions de l'assurance maladie. Si M. Biétry s'en est toujours occupé, personnellement, avec compétence, il n'en a pas été de même de ses amis et l'annonce de l'initiative de la gauche a eu, à cet effet, un retentissement bénéfique. Verdon, qui est président de la Fédération des caisses mutuelles du canton, expose que la convention enfin passée, après dix ans de gestation, marque la fin de l'« hôpital de grandpapa ». Mais elle ne résout pas tous les problèmes. Il n'en reste pas moins que nous avançons dans ce domaine puisque la mise en œuvre de la loi cantonale a permis d'accroître de 50 % le nombre des personnes assurées chez nous pour les frais médicaux, pharmaceutiques et d'hospitalisation. Le postulat se justifie.

A l'unanimité, le Grand Conseil suit M. Biétry.

Le Conseil national s'est occupé

lundi du rapport du Conseil fédéral

sur la lutte contre le bruit, qui se

fonde lui-même sur une épais rap-

port d'experts. Sa conclusion est que

diverses mesures législatives peuvent

être prises pour renforcer la lutte

contre ce fléan de notre temps, en

plus de celles qui sont déjà en vigueur. En revanche, le Conseil fédéral

estime superflue la création d'un of-

fice spécial. La commission, au nom

de laquelle s'exprime notamment M.

Borella (rad., TI), n'est pas du même

avis. Par un postulat, elle invite le

Conseil fédéral à exprimer s'il ne con-

viendrait pas de créer un office cen-

tral pour la lutte contre le bruit qui

**Conseil national:** 

donnerait des conseils aux cantons et coordonnerait l'activité des auto-

Dans la discussion, plusieurs orateurs interviennent en faveur de ce postulat et montrent qu'il reste encore beaucoup à faire. Le bruit des avions des motocyclettes, etc. pose des problèmes toujours plus graves. Les mesures législatives ne suffisent pas, il faut surtout les appliquer efficacement. Le conseiller fédéral von Moos, chef du Département de justice et police accepte le postulat. Il promet d'étudier la question du bruit aux abords des aéroports, dont s'occupe aussi une section spéciale du Laboratoire d'essai des matériaux. Le conseil prend alors acte du rapport. Prochaine séance aujourd'hui.

contre le

## **Conseil des Etats**

Le Conseil des Etats, quant à lui, a commencé hier l'examen du budget de la Confédération pour 1967. Le rapport de la Commission des finances était présenté par M. Obrecht (rad., SO). Le déficit de plus de 400 millions de francs, dit-il, est préoccupant, surtout en période de haute conjoncture. Le rapporteur a notamment demandé l'élaboration d'un plan financier à long terme, envisagé l'augmentation des impôts et réclamé la réduction des

## Allocation de renchérissement

aux vieillards

Après avoir accepté deux postulats, à l'unanimité également - l'un de M. Jaggi (PPN) sur l'équipement scolaire. l'autre de M. Genilloud (rad.) sur l'étude d'une nouvelle présentation comptable des comptes de l'Etat l'assemblée entend M<sup>m</sup> Corswant (pop.) qui veut qu'un geste soit fait au profit des vieillards victimes de la vie chère. La solution technique proposée par Mm. Corswant étant irréalisable, la députée du POP modifie son propre texte, ce qui permet à Henri Eisenring de lui apporter l'appui du groupe socialiste.

Au nom du Conseil d'Etat, Fritz Bourquin expose que, dès 1967, en combinaison avec des mesures fédérales, le canton modifiera sa loi et augmentera le minimum vital, à la suite de l'augmentation du coût de la vie. Cela n'empêche que pour 1966, rien n'a été fait — et le gouvernement ne s'oppose pas à ce que le Grand Conseil vote une allocation extraordinaire, étant entendu que la loi oblige à répartir la dépense par moitié entre l'Etat et les communes. Bien que le coût total de l'opération ne soit que de 95 000 fr. (soit moins de 50 000 fr. à la charge des communes), les députés bourgeois unanimes s'en effraient et rejettent le postulat par 55 voix contre 48.

## Aide à l'Italie

Il est proposé de verser 10 000 fr. à la commune de Florence à la suite de la catastrophe qui l'a frappée. F. Donzé (soc.) propose de doubler cette somme, ce qui est admis. Mais M. Jaggi (PPN), soutenu par H. Verdon (soc.), pense qu'il ne faut pas seulement faire un geste avec l'argent des contribuables: les députés décident donc, à la majorité, d'abandonner leurs jetons de présence de la séance.

## Chiropratique

Un projet de revision de la loi sur l'exercice des professions médicales, qui concerne les chiropraticiens, sus-

cite des réserves de la part de M. Favre (rad.) et de C. Berger (soc.). Il est dès lors renvoyé à une commission.

#### Divers

Le Grand Conseil a encore voté, sans opposition:

- un projet de loi portant adhésion au concordat intercantonal sur l'exécution des peines en Suisse romande:
- un projet de loi revisant la loi sur le notariat:
- un crédit de 45 000 fr. pour la pisciculture de Boudry;
- une modification légale permettant aux femmes d'être nommées à des postes supérieurs dans l'administration cantonale;
- une revision de la loi sur l'enseignement primaire.

#### Importante interpellation

Enfin, on trouvera en page neuchâteloise (demain pour nos lecteurs vaudois et genevois) le texte d'une interpellation de la gauche sur le problème du logement. Il s'agit là d'un des sept points du programme commun de 1965 et le groupe socialiste tient à honorer, sur ce point comme sur les autres, les engagements pris devant les électeurs.

#### Pas de discussion sur les finances fédérales

Il est regrettable que le Grand Conseil ait dû se séparer sans avoir eu le temps d'aborder le projet de résolution déposé par le groupe socialiste au sujet des projets discutés actuellement à Berne. On sait que le Parlement bâlois s'est prononcé, la semaine dernière, avec l'accord de tous les groupes — sauf les libéraux - dans le sens que nous préconisions. Une démarche analogue de notre canton, intervenant cette semaine, aurait été utile. Plus utile, semblet-il. que certaines discussions interminables sur des objets moins im-

#### La droite radicale l'a emporté

C'est donc M. N. Celio qui a été choisi hier par le groupe radical des Chambres pour succéder à M. Chaudet au Conseil fédéral. Le groupe socialiste n'a pas encore commenté ce choix. Mais il est incontestable qu'il représente une victoire de l'aile droite du Parti radical. Mais toutefois, étant donné le nombre élevé de voix qu'a obtenues M. Chevallaz, rien ne peut être considéré comme définitivement joué.



## **NOUVELLES SUISSES**

## M. Celio est le candidat radical

Le groupe radical-démocratique des Chambres fédérales s'est réuni à Berne, hier, sous la présidence de M. Baumgartner, conseiller national, de Thoune. La séance fut consacrée en grande partie à la nomination du candidat officiel du Parti radical à l'élection complémentaire au Conseil fédéral. Il a pris connaissance du retrait de la candidature de M. H. Schmitt, conseiller national, de Genève. Ainsi, la candidature de MM. N. Celio, conseiller national, de Lugano, G.-A. Chevallaz, conseiller national, de Lausanne, et P. Glasson, conseiller national, de Fribourg, restait présentée. M. Glasson a retiré sa candidature après le premier tour.

Au deuxième tour, le groupe a élu, à une grande majorité (39 voix contre 20 à M. Chevallaz, officieusement, réd.), M. N. Celio, comme candidat officiel, à l'élection complémentaire au Conseil fédéral, élection qui aura lieu le 14 décembre. D'autre part, il décida également à une grande majorité, de ne présenter qu'une seule candidature aux autres groupes. En ce qui concerne les élections au Tribunal fédéral, le groupe a décidé de représenter la candidature des juges et juges suppléants qui sont actuellement en fonction. Enfin, le groupe soutient la candidature de M. Bonvin à la présidence du Conseil fédéral.

## personnel fédéral revendique

Peu après que l'Union fédérative eut, lors de son assemblée des délégués, réclamé une amélioration du salaire réel pour le 1er janvier 1968, le conseiller national Hans Dueby, président de ce syndicat du personnel des services publics, a déposé un postulat qui demande une hausse des

traitements. Le postulat relève que dans le secteur privé, les salaires réels ont augmenté de 5% en 1965 et de 3,4 % en 1966. Or, le personnel de la Confédération a reçu sa dernière augmentation le 1er janvier 1964. L'écart va encore s'accroître en 1967, au détriment des fonctionnaires.

La justice zurichoise va devoir s'occuper du plus grand scandale financier que Zurich ait jamais connu. Il s'agit du procès qui sera intenté à Paul Hoffmann, 36 ans, arrêté le 20 septembre 1965. Le procureur extraordinaire, M. Roehrig, a déclaré lundi, en sa qualité de juge d'instruction, qu'il déposera plainte pour escroqueries répétées d'un montant total dépassant 47 millions de francs. Il s'agit d'environ 600 cas d'escroquerie, de faillites frauduleuses, d'absence de comptabilité et de faux en écritures au nombre de près de 700. e juge d'instruction remettra le dossier au Ministère public avant la fin de cette année.

## A travers le pays vaudois

ÉCUBLENS: Macabre découverte. - Dans la matinée de lundi, le cadavre d'un nouveau-né du sexe masculin a été trouvé à Ecublens-VD, en contrebas d'un chemin vicinal. Le corps était emballé dans des draps et une nappe en tissu écru jaunâtre. L'enfant né à terme doit avoir été abandonné dans le bois depuis peu. Le juge informateur a ouvert une en-

PAYERNE: Septuagénaire tuée. -M<sup>me</sup> C. Augsburger, 77 ans, qui traversait la route cantonale pour rentrer chez elle à Granges-sous-Trey, a été atteinte par une automobile roulant dans la direction de Lausanne et tuée sur le coup.

## Cela s'est passé dans notre pays

BERNE: Création d'une fédération. - Hier a été constituée, à Berne, l'Union européenne des associations du personnel de banque, qui groupe des représentants du Deutscher Bankbeamtenverein, de la Federazione autonoma bancari italiani, de la National Union of Bank Employees (Angleterre), du Syndicat national des cadres de la banque (France) et de l'Association suisse des employés de banque.

ZURICH: Escroc condamné. — La Cour suprême de Zurich a condamné M. T. Niederberger, 45 ans, à deux ans de prison. Il est accusé d'escroquerie pour un montant de 100 000 fr., d'abus de confiance par métier pour une somme de 1,1 millions de francs, de gestion déloyale et de faux dans les titres. Le condamné était vice-directeur de banque.

SCHAFFHOUSE: Suffrage féminin. - Le Grand Conseil du canton de Schaffhouse a accepté, en deuxième lecture, le projet de loi accordant le droit de vote et d'éligibilité aux femmese. Dans le cas où le peuple accepterait ce projet, la loi entrerait en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 1968. Le projet a été accepté, sur proposition de la commission, par 50 voix contre 22.

THOUNE: Gains socialistes. — Lors des élections au Conseil de Ville de Thoune (parlement communal), les socialistes ont obtenu 19 sièges (jusqu'ici 17), les radicaux 11 (12), les paysans, artisans et bourgeois 7 (8), le Parti populaire évangélique 2 (1), les chrétiens-sociaux 1 (1). « Jeune Thoune », qui, jusqu'ici, disposait d'un siège, n'avait pas présenté de candidat.

#### romand unifié Pour un programme scolaire

Entre autres objets le Comité central de la Société pédagogique de la Suisse romande étudie depuis quatre ans le moyen d'harmoniser les programmes scolaires de Romandie. Tout en collaborant étroitement avec les autorités cantonales, qui seules disposent du pouvoir de décision, les dirigeants de la SPR ont cependant mis sur pied de leur côté, un projet de programme romand pour les quatre premières années de la scolarité obligatoire. Au rythme d'une séance toutes les quatre ou six semaines, les maîtres groupés au sein d'une commission de travail se sont retrouvés à Lausanne où ils ont confronté des opinions parfois divergentes et, surmontant les difficultés, ils sont parvenus à leur but : le projet existe, ratifié à l'unanimité des enseignants. Il appartient maintenant a ix gouvernements cantonaux de

constituer un groupe de travail en vue d'amener la mise en expérimentation du projet, de confronter les résultats obtenus, et de proposer, le cas échéant, des modifications. On ne peut que souhaiter que, sur la base solide que semblent constituer les travaux de la SPR, l'harmonisation nécessaire des programmes scolaires romands puisse intervenir dans le délai le plus bref possible.

# OUEST-LUMIÈRE

Ses appareils de qualité

Ce sont des cadeaux toujours appréciés

Votre visite nous fera toujours plaisir, et ne vous engage en rien

Nous réservons pour les fêtes



Av. Léopold-Robert 114 - Tél. 23131

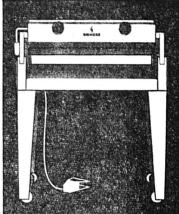
Tous les appareils sont installés par l'électricien spécialisé

## Laveuse Siemens





5 kg entièrement automatique prix avantageux Fr.1475.-



Repasseuse de ménage éprouvée et efficace Fr. 965,-

PIANO- & FLÜGEL-HALLE/BERNE Sprünglistr. 2 Tel. 031 44 10 47 ou 44 10 82

Petits Pianos neufs à part de Frs 1900 - location-achat Frs. 29. - p. mois.

location-achat Frs. 29.— p. mois.
Petits Pianos à queues à part. de Frs. 4900—
location-achat Frs. 85.— p. mois.
Toujours div. Occ.: Bechstein. Steinway.
Schmidt-Flohr, Burger & Jac. etc. a partir de
Frs. 850.— Location-achat; les montants
payés en 1º année seront déduit du prix de
vente, à l'achat. (Facil. d. paiement). A l'achat
transp. gratuit! Plus de 100 Inst. en choix

Prospectus et vente chez le spécialiste



DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

## Concours de projets

pour la construction du nouveau gymnase cantonal des Montagnes à La Chaux-de-Fonds

L'exposition des projets du concours pour la construction du nouveau gymnase cantonal des Montagnes, à La Chaux-de-Fonds, est ouverte au public dès le jeudi 8 décembre 1966, à 14 h., jusqu'au vendredi 23 décembre 1966, au Musée des beaux-arts, rue de l'Envers 33, à La Chaux-de-Fonds.

Les heures d'ouverture sont fixées comme suit: de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h.

L'exposition sera fermée le lundi, mais elle sera également ouverte au public les mardis et vendredis soir, de 20 h. à 22 h. 110 1101 1101 1100 1100 1100 1100

GASTON CLOTTU

FABRIQUE D'HORLOGERIE cherche les ouvriers compétents

- 1 HORLOGER COMPLET
- 1 ACHEVEUR D'ÉCHAPPEMENT
- 1 BONNE RÉGLEUSE

Ouvriers capables et cherchant places stables sont priés de faire offres sous chiffre P 5016 N à Publicitas S. A., 2001 Neuchâtel.

PRÊTS



Rapides Sans caution BANQUE EXEL Av. L.-Robert 88 La Chx-de-Fds Tél. 3 16 12

Discrets

#### Municipalité de Villeret MISE AU CONCOURS D'UNE PLACE

La municipalité de Villeret met au concours la place de

## voyer communal

Entrée en fonction: aussitôt que possible. Traitement: à convenir.

Le candidat doit être en possession d'un permis de conduire.

Les offres manuscrites avec curriculum vitae et copies de certificats doivent être adressées, jusqu'au 20 décembre 1966, au bureau communal, 2613 Villeret.

## Concierge

dans maison de 1er ordre, calme, car les locataires évitent les rentrées tardives en semaine; ils vont au Cinéma Palace à 18 h. 45.

De quelle façor un elecolique esses complét de s'aniver, vour undique notre prosp gratconcernant la brochure La grand lôt. Envet discret Screen-Laboursteine, Bulgen/TE

La Commission scolaire et la Direction des Ecoles primaires de La Chaux-de-Fonds ont le pénible devoir d'annoncer le décès

Madame
Marguerite ROBERT-GALL
Institutrice

Elles gardent de cette excellente pédagogue le meilleur souvenir.

## En cas de décès adressez-vous à

## E. Guntert & Fils

Nume-Drox 6, tél. jour et nuit 2 44 71

Articles mortuaires — Cercuells

Transports auto — Prix modérés

Abonnez-vous à notre journal

## Poste à responsabilités est offert à

## HORLOGER COMPLET

connaissant bien la terminaison de la montre soignée. Nous désirons un homme d'un certain âge, possédant les qualités requises, pour s'occuper d'un groupe d'ouvriers à la terminaison de la montre. Poste intéressant et d'avenir pour

personne capable.
Faire offres sous chiffre P 5017 N & Publicitas S. A., 2001 Neuchâtel.

# LOTERIE ROMANDE MULLA GILLE LA JOURNAL À ST-Aubin/Ne

Devenez un lecteur de notre quotidien

# Le Reuple La Sentine le

en vous y abonnant dès maintenant

## ABONNEMENT:

1 mois Fr. 4.—; 3 mois Fr. 11.—; 6 mois Fr. 22.—; 12 mois Fr. 44.—

● ATTENTION! A TOUT NOUVEL ABONNÉ, LE JOURNAL SERA ENVOYÉ GRATUITEMENT JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 1966.

La Chaux-de-Fonds, Parc 103 Lausanne, Saint-Pierre 1
Genève, Argand 4

ORFEVERERIE.

..plats, services, etc.!

ARGENT OU ÉTAIN...

toujours appréciés!



VOTRE HORLOGER-BUOUTIER 57. AV LEOPOLD-ROBERT LA CHAUX-DE FONDS TELEPHONE (639) 21042 Un des soucis majeurs des éducateurs a toujours été d'ordre moral : comment faut-il s'y prendre pour inculquer à l'enfant des principes moraux, pour faire naître en lui ces qualités qui ont noms loyauté, honnêteté, générosité, franchise altruisme, etc.?

Bien souvent, malheureusement, une connaissance insuffisante de la psychologie de l'enfant les a aveuglés: je pense notamment aux fameuses leçons de morale que l'on inflige aux écoliers français.

Commençons par délimiter le problème. « Morale » est un terme trop vague. Il convient de le préciser. D'importantes distinctions s'imposent : en premier lieu, nous avons le jugement moral, c'est-à-dire, la connaissance de ce qui est bien et de ce qui est mal ; en second lieu, les sentiments moraux ou la conscience, c'est-à-dire les sentiments de culpabilité éprouvés après qu'une faute a été commise, le remords, l'anxiété ou la peur du châtiment, etc. ; finalement, le comportement moral, autrement dit la valeur éthique des actes.

Ces distinctions sont-elles utiles, n'ont-elles pas une portée théorique seulement? Nous allons montrer que non. Mentionnons tout d'abord trois faits:

1. Il existe des individus — enfants et adultes — qui peuvent commettre les actions les plus criminelles sans éprouver pour autant le moindre remords, sans que leur conscience en soit affectée. On les appelle des psychopates. On pourrait s'imaginer qu'ils ne savent pas ce qui est bien et mal. Or on constate qu'ils ont un jugement moral tout à fait normal.

2. On a demandé à de nombreux enfants ce qu'ils pensaient de la tricherie (est-elle répréhensible ou non?) et on a constaté que leur opinion





d'identifier ceux qui avaient volé des pièces. c) Les sujets recevaient en cadeau un plumier bien garni. Dans la salle, on avait également placé une boîte où l'enfant pouvait déposer, sans être vu, quelque chose « pour les enfants pauvres ». Des marques sur les objets permettaient d'identifier les do-

Revenons maintenant à notre propos. Les expériences de Hartshorne et May, et celles d'autres auteurs ont montré qu'il n'y a guère de traits moraux généraux. Qui triche dans une situation à peu de chance de tricher

lité nettement plus forte chez les filles. On retrouve ici un phénomène (« effet du halo ») que l'on constate à propos des notes scolaires : à performance égale, les filles sont jugées avec plus d'indulgence que les garçons. Pour ce qui était de la conduite générale, les filles surpassaient légèrement les garçons mais les maîtres exagéraient cette différence.

Jusqu'à présent, nous avons mis l'accent avant tout sur la spécificité de la conduite. Cependant, la réalité n'est tout de même pas totalement chaotique. Même s'ils manquent de netteté, certains traits généraux existent: il y a des rapports entre, par exemple, l'honnêteté, la véracité, la générosité. D'autre part, on a trouvé que le contrôle de soi (persévérance et résistance à la distraction) est en rapport avec la générosité et l'honnêteté. D'une manière générale, la conduite morale est plus ou moins liée à l'intelligence, à l'aptitude à anticiper le futur, à la capacité de fixer son attention et à la satisfaction de soi. Par conséquent, le caractère moral correspond plutôt à ce que les psychologues modernes appellent la force du moi (volonté, aptitude à prendre des décisions, stabilité) qu'à des traits de conduite fixés, à des habitudes. Cette interprétation concorde avec le fait que chaque conduite particulière dépend d'une décision propre à la situation et elle permet d'expliquer qu'il est parfois difficile de distinguer

honnêteté de prudence. Une question qui se pose est de savoir à quel moment le caractère moral peut être considéré comme formé. Nous ne disposons que de peu d'études à ce sujet et il est encore difficile de se prononcer. Mentionnons néanmoins quelques faits: on a constaté que de 4 à 16-17 ans la résistance à tricher ou à voler n'augmente pas. D'après les indications des parents, les vols et les mensonges diminuent nettement après 7-8 ans mais les vols paraissent augmenter de nouveau à l'adolescence. Selon les estimations des adultes, l'honnêteté, l'altruisme et le sens de la responsabilité des enfants n'augmente pas

Il est donc possible que le conformisme moral se forme très tôt. Il est possible aussi que si l'on constate peu de différence au niveau de la conduite, les forces qui la déterminent se modifient avec l'âge: chez le petit enfant, le contrôle moral est peut-être essentiellement déterminé par la peur du châtiment où, dans certains cas, l'absence de tentation (voler de l'argent). Par la suite, il pourrait dépendre plutôt de croyances morales, de sentiments de culpabilité, de la « volonté », de la prudence.

## La conscience

L'étude des sentiments moraux met en lumière des phénomènes analogues à ceux que celle de la conduite a révélés. Ici aussi, les éléments spécifiques sont importants. En effet, la sévérité de la conscience (ou du « surmoi » pour employer un terme à la mode), dépend du « type d'immoralité » envisagé. Tel a une conscience très sricte en ce qui concerne le vol, mais rela vement indulgente pour ce qui a trait à l'obéissance.

Bien que la conscience soit relativement indépendante des autres aspects de la morale, on découvre toutefois des corrélations, notamment lorsque l'on établit certaines distinctions: si la crainte du châtiment ou la tendance à se confesser ne semblent pas être en rapport avec le comportement moral, un autre aspect de la

conscience, les sentiments de culpabilité, est en relation avec la conduite de même qu'avec le développement du jugement.

Notons encore un fait intéressant relatif à une différence due au sexe: Freud prétendait que les filles (et les femmes) avaient un « surmoi » plus faible que les garçons (et les hommes). Or, c'est exactement le contraire que l'on a constaté dans une étude récente où l'on interrogeait des mères sur les attitudes et le comportement de leurs enfants.

#### Le jugement moral

Un des pionniers de la recherche dans ce domaine a été le psychologue Jean Piaget. Sa méthode a été très souvent utilisée par la suite. Elle consiste à raconter aux enfants de courtes histoires ayant trait à des faits de conduite morale et à leur demander leur avis sur la gravité de tel ou tel acte, sur ce que tel ou tel personnage aurait dû faire, etc.

Voici, en quelques mots, les résultats principaux des études sur le jugement moral. L'enfant, à mesure qu'il grandit, passe par un certain nombre de stades dont chacun correspond à une manière différente d'envisager le monde moral. On découvre donc chez l'enfant une succession de morales qui se rapprochent de plus en plus du point de vue adulte. On a découvert récemment que ce développement se poursuit jusqu'à 16-17 ans (Piaget l'arrêtait plus tôt). Il est relativement indépendant de l'influence des adultes: l'enfant ne peut comprendre que ce que sa maturité intellectuelle du moment lui permet d'assimiler. D'autre part, il n'est pas influencé par la société (du moins, à l'intérieur de notre monde occidental), ni par la classe sociale (si ce n'est que dans les classes inférieures, il est plus lent) ni par la religion, ni par les procédures éducatives des parents ni par le sexe de l'enfant. C'est dire sa généralité. Il est cependant affecté par l'intelligence et, à un degré beaucoup plus net, par l'âge. Examinons quelques dé-

1. Les jeunes enfants (jusqu'à 6-7 ans environ) jugent de la gravité des actes plutôt en fonction des conséquences qu'ils entraînent qu'en fonction de l'intention de l'individu qui les commet. Quand on leur demande: « Qui est le plus coupable, un enfant qui casse cinq tasses en aidant sa mère ou un enfant qui casse une tasse en volant de la confiture? », la grande majorité des enfants de 4 ans, par exemple, répondent que c'est celui qui a brisé le plus grand nombre de tasses tandis qu'à 9 ans, la plupart pensent que c'est le « voleur ».

2. Les jeunes enfants disent qu'un acte est mauvais parce qu'il est suivi d'une sanction tandis que les enfants plus âgés disent qu'un acte est mauvais parce qu'il fait du mal à quelqu'un, parce qu'il viole une règle morale, etc.

3. Le petit enfant a tendance à estimer qu'il faut réagir aux offenses en « rendant la pareille ». Cette morale du talion perd de sa virulence à mesure que l'enfant grandit.

4. Le petit enfant pense qu'il faut infliger aux coupables des punitions sévères. Plus tard, il se prononcera en faveur de sanctions plus indulgentes et visant surtout à réparer le mal qui a été fait et à provoquer un changement chez le coupable.

5. Jusqu'à 6-7 ans, les enfants ont tendance à concevoir les accidents ou les malheurs consécutifs à une mauvaise action comme des punitions infligées par Dieu ou par les choses elles-mêmes. Plus tard, ils savent distinguer les événements accidentels des punitions.

## Procédures éducatives et comportement

Si l'on veut proposer une pédagogie, il faut connaître au préalable les rapports qui existent entre les attitudes des parents, en particulier les procédures éducatives auxquelles ils ont recours, et les différents aspects de la morale de l'enfant. Nos connaissances sont malheureusement encore très lacunaires sur ce point.

Pour ce qui est du jugement moral, il est fort probable qu'il soit indépendant des attitudes éducatives. Quant aux sentiments moraux, nous disposons de quelques données: les enfants éduqués par des techniques « psychologiques » (louanges, blâmes, isolement, privation d'affection, etc.) ont tendance à avoir une conscience plus exigeante que les enfants élevés au moyen de techniques plus « physiques» (récompenses, privations, sanctions corporelles, etc.). En outre, les mères aimantes, affectueuses, ont des enfants dont la conscience est plus forte. Les psychopathes ont généralement été battus et rejetés par leurs parents. En ce qui concerne la conduite morale, on a surtout étudié les antécédents de l'agressivité. On a constaté notamment qu'elle a pour causes principales la sévérité brutale, les sanctions corporelles, le rejet de l'enfant (indifférence, hostilité).

## Conclusion

Malgré l'aspect lacunaire de nos connaissances dans le domaine, on peut néanmoins tenter d'esquisser une synthèse.

Les différents domaines que nous avons distingués ont sans doute chacun leurs déterminants particuliers. Si le jugement moral semble dépendre essentiellement de la maturation. la conscience et la conduite sont plutôt l'effet des « récompenses et des punitions » (les parents approuvent certains comportements et en répriment d'autres) et de l'imitation (l'enfant imite ses parents, le parent du même sexe avant tout, divers autres adultes, ses frères et sœurs, ses camarades) Cet annientissage est enécifique: l'enfant n'apprend pas l'honnêteté, l'altruisme, la véracité, etc. mais il apprend à être honnête, généreux, menteur, voleur dans telle ou telle situation. Il y a sans doute très peu de transfert d'une situation à l'autre, c'est-à-dire qu'il ne faut pas espérer qu'un enfant à qui on a appris à être honnête dans une situation particulière le sera automatiquement dans les autres.

Tout enseignement théorique de la morale paraît voué à l'échec, du moins si l'on en attend des répercussions sur le comportement.

Il n'est guère possible de préconiser des procédures éducatives. A vrai dire, on sait que l'hostilité, la brutalité des parents sont néfastes. Cependant, il est difficile de recommander des techniques particulières. Certaines expériences de ces dernières années montrent qu'une technique qui est efficace pour empêcher la tricherie dans une situation et à un certain âge peut se révéler tout à fait inefficace dans une autre situation et à un âge différent. De même, une procédure qui permet d'empêcher un enfant de commettre telle ou telle mauvaise action peut être différente d'une procédure destinée à amener l'enfant à regretter son acte.

En guise de conclusion, je dirai ceci: bien que la recherche ait déjà permis d'éclairer un nombre important de phénomènes et de détruire plus d'un préjugé, elle n'est pas encore assez avancée pour servir de base à une pédagogie précise.

M. CORBELLARI.



n'était pas du tout en rapport avec leur comportement dans des situations où ils pouvaient tricher sans crainte d'être punis.

3. On n'a trouvé aucune corrélation entre l'honnêteté ou la générosité et la fréquentation de l'« école du dimanche », celle de classes spéciales d'éducation du caractère (aux Etats-Unis) ou encore le scoutisme.

Il semble donc qu'il y ait peu de rapports entre le jugement moral et le comportement. D'autres études ont relevé des corrélations entre les trois aspects que nous avons distingués — c'est dire qu'ils présentent bien une certaine cohérence — mais elles ne sont jamais très élevées.

#### Spécificité de la conduite

Examinons ce qu'il en est des « vertus » traditionnelles. Nous allons retrouver ici aussi le manque de cohérence. Mais auparavant, il nous faut décrire une expérience pilote américaine qui a servi de modèle à la plupart des études postérieures sur la conduite morale.

Deux psychologues, Hartshorne et May ont entrepris, de 1928 à 1930, d'examiner expérimentalement le comportement de 11 000 enfants environ. Ils ont donné à ces enfants l'occasion de tricher, de voler, de mentir, de coopérer, d'être généreux, et ceci dans divers cadres (école, maison, sports, etc.) Voici quelques exemples de tests: a) on comandait de mettre un point à l'intérieur de petits cercles en fermant les yeux. La tâche est si difficile que seuls ceux qui trichent peuvent réussir. b) Après un jeu individuel avec des pièces de monnaie, l'enfant devait remettre l'argent dans une boîte et aller le déposer sur le devant de la salle. Un signe distinctif permettait dans une autre; qui se montre persévérant à une tâche ne l'est pas nécessairement à une autre; qui est généreux à une occasion ne le sera peutêtre pas à une autre. En un mot, le comportement dépend plus des situations que de « vertus » générales.

On a aussi découvert qu'il n'y a

pas deux groupes distincts d'enfants, par exemple, les tricheurs et les enfants honnêtes, mais que l'ensemble des sujets se répartissent selon ce qu'on appelle une courbe normale. Cela revient à dire qu'il y a très peu d'enfants très honnêtes, très peu de grands tricheurs, mais beaucoup qui trichent de manière modérée. Ce résultat nous rappelle celui d'une enquête sur la délinquance où les auteurs, à la recherche d'un groupe d'adolescents normaux auxquels ils voulaient comparer un échantillon de délinquants, ont découvert que pratiquement tous avaient commis des vols, des actes de vandalisme, etc. Ce qui les différenciait des délinquants était sans doute le fait que leurs délits étaient occasionnels ou simplement qu'ils avaient eu la chance de ne pas être appréhendés.

Toujours en ce qui concerne la tricherie, on a constaté le rôle important que jouaient l'exemple et l'approbation du groupe. Il y avait des classes où l'on trichait beaucoup et d'autres où on le faisait très peu.

## Les garçons sont-ils plus honnêtes?

Il est intéressant de relever certaines différences entre garçons et filles. A la plupart des tests de Hartshorne et May, les garçons se sont révélés plus honnêtes que les filles. Cependant, quand on demandait aux maîtres de ces enfants d'évaluer leur honnêteté, ils estimaient cette qua-



## LES PROGRAMMES RADIO · TÉLÉVISION

## A la radio

#### Mardi 13 décembre

SOTTENS. — 16.00 Miroir-flash. 16.05 Rendez-vous de seize heures. 17.00 Miroir-flash. 17.05 Bonjour les enfants. 17.30 Jeunesse-Club. 18.00 Inf. 18.10 Micro dans la vie. 19.00 Miroir du monde. 19.30 Dis-o-matic. 19.55 Bonsoir les enfants! 20.00 Magazine 66. 20.20 Intermède musical. 20.30 Soirée théâtrale. 22.30 Inf. 22.35 Tribune des journalistes. 23.00 Petite sérénade. 23.25 Miroir-dernière.

Second programme de Sottens. — 18.00 Jeunesse-Club. 19.00 Per i lavoratori italiani in Svizzera. 19.25 Mus. pour la Suisse. 20.00 Vingt-quatre heures de la vie du monde. 20.20 «Le Petit Lord», feuilleton. 20.30 Hier et aujourd'hui. 21.30 Vie musicale. 21.50 Encyclopédie lyrique. 22.35 Anthologie du jazz.

BEROMUNSTER. — Inf.-flash à 16.00, 23.15. 16.05 Lecture. 16.30 Thé dansant. 17.30 Pour les jeunes. 18.00 Inf. 18.20 Magazine récréa-tif. 19.00 Sports. 19.15 Inf. 20.00 Double con-certo. 20.40 Amateurs de mus. 21.35 Quatuor. 22.15 Inf. 22.25 Mus. pour un invité.

#### Mercredi 14 décembre

SOTTENS. — 6.10 Bonjour à tous! 6.15 Inf.
7.15 Miroir-première. 8.00 Miroir-flash. 8.55
Elections au Palais fédéral. 11.00 Miroirflash. 11.05 Sur toutes les ondes. 11.40 Mus.
légère et chansons. 12.00 Miroir-flash. 12.05
Carillon de midi. 12.55 10. 20. 50. 100! 12.45
Inf. 12.55 «Le Petit Lord», feuilleton. 13.05
Nouveautés du disque. 13.30 Mus. sans paroles... ou presquel 14.00 Miroir-flash. 14.05
Réalités. 14.30 La terre est ronde. 15.00 Miroir-flash. 15.05 Concert chez sol.

Second programme de Sottens. — 12.00 Midi-musique.

BEROMUNSTER. — Inf.-flash à 6.15, 7.00, 9.00, 10.00, 11.00, 15.00. 6.20 Chansons et danses pop. 6.50 Propos. 7.05 Chron. agri-

cole. 7.10 Mus. pop. 7.30 Automobilistes. 8.30 Mus. pop. 8.55 Elections au Palais fédéral. 11.05 Emis. com. 12.00 Mélodies. 12.30 Inf. 12.40 Compliments - Mus. récréative 13.00 Sortons de table en mus. 14.00 Magazine féminin. 14.30 Emis. radioscolaire. 15.05 Mus. française.

#### A la TV romande

#### Mardi 13 décembre

19.00 Bulletin. 19.05 Magazine. 19.25 «Flipper le Dauphin», feuilleton. 20.00 Téléjournal. 20.20 Carrefour. 20.35 Banco. 21.05 «Epitaphe pour un Héros», film. 21.55 Téléforum. 22.25 Chron. des Chambres fédérales. 22.30 Téléjournal.

Mercredi 14 décembre

## 8.50 Elections au Palais fédéral.

A la TV française

#### Mardi 13 décembre

1re chaîne. — 18.25 TV scolaire. 18.55 Caméra stop. 19.20 La maison de Toutou. 19.25 «Le Chevalier d'Harmental», feuilleton. 19.40 Actualités régionales. 20.00 Actualités. 20.30 «L'Inconnue d'Arras», pièce dramatique. 22.10 Emis. parlementaire, 22.50 Mus. pour vous. 23.20 Actualités.

**2e chaîne.** — 18.15 Conservatoire des arts et métiers. 20.00 Vient de paraître. 20.15 «La Déesse d'Or», feuilleton. 20.30 Seize millions de jeunes. 21.00 Livres d'Aistoire. 21.30 Les écrans de la ville. 22.00 Actualités.

#### Mercredi 14 décembre

tre chaine. — 9.10 TV scolaire. 9.41 Mathématiques. 12.30 Paris-Club. 13.00 Actualités. 14.14 TV scolaire. 14.40 Télé-voyage. 15.01 Expression française. 15.30 «La Cruche cassée», théâtre.

#### CONVOCATIONS DU PARTI

#### CANTON DE VAUD

JEUNESSES SOCIALISTES DE VE-VEY. - Mardi 13 décembre, à 20 h. 30, au stamm (derrière le Café du Soleil): «Le drame des enfants hémophiles». conférence de Henri Pidoux. Invitation cordiale à toutes et à tous.

#### MONTREUX ET ENVIRONS. -

Groupement féminin du Parti socialiste de Montreux et environs, jeudi 15 décembre, à 20 h. 30, Café du Guillaume-Tell, rue du Marché 16, Montreux. Préparation des cornets pour le Noël des enfants. Friandises, cakes, etc. seront acceptés. Invitez vos amies et connaissances. Toutes les aides seront les bienvenues.

LUTRY. - Assemblée du Parti socialiste vendredi 16 décembre, à 20 h. 30, au Café de l'Union, salle du 1er étage, entrée par le café.

PRILLY. - Assemblée de groupe du Conseil communal, vendredi 16 décembre, à 20 h. 30, au collège Nord salle D1. rez-de-chaussée droite.

MONTREUX. - Fête de Noël pour grands et petits, samedi 17 décembre, à 17 heures, Café du Guillaume-Tell, rue du Marché 16, Montreux, Cordiale bienvenue à tous.

## CANTON DE NEUCHATEL

LA CHAUX-DE-FONDS. — Assemblée générale mardi 13 décembre, à 20 h. 15, à la Maison du Peuple. Exposé et discussion au sujet des affaires fédérales, avec la participation des conseillers nationaux André Sandoz et Claude Berger.

NEUCHATEL. — Groupe féminin du P.S. - Séance mardi 13 décembre, à 20 h. 15, au Jura. Confection de paquets de Noël pour personnes âgées.

#### CANTON DE GENÈVE

Section de Lancy: Conférence publique. - Mardi 13 décembre, à 20 h. 30. Orateurs: André Chavanne et Robert Hari

Comité: Jeunesse socialiste. -Mercredi 14 décembre, à 20 h. 15, au local: rue Mme-de-Staël 5.

Commission de l'enfance. — Mercredi 14 décembre, à 20 h. 30, au secrétariat, boulevard James-Fazy 18.

GRAND-LANCY. - Conférence sur la démocratisation des études et la formation professionnelle, aujourd'hui, mardi 13 décembre, à la petite salle communale du Grand-Lancy, à 20 h. 30. Orateurs : A Chavanne, président du Conseil d'Etat, et R. Hari, directeur du cycle d'orientation. Conférence publique.

SECTION DE CAROUGE. - Mercredi 14 décembre, à 20 h. 30, à l'Ecole des Charmettes (local de vote), conférence d'André Chavanne, président du Conseil d'Etat, sur « La démocratisation des études ». Invitation cordiale à

## D'UN SPORT A L'AUTRE

#### D'UN SPORT A L'AUTRE

#### D'UN SPORT A L'AUTRE

## Football Douze équipes en ligue nat. A?

Il semble que l'on s'achemine vers une importante réorganisation du football suisse. Le plan Thommen est en discussion. Le Comité de la ligue nationale s'est réuni à la fin de la semaine dernière. On y a longuement discuté de la réorganisation.

D'abord, du nouveau sera créé en ce qui concerne les organes dirigeants de l'ASF. On parle sérieusement de Karl Rappan pour reprendre un poste clef. Son entrée se ferait le 1er juillet prochain.

Et puis, la réduction du nombre des clubs de ligue nationale A va être proposée. Dès 1968, on passerait de 14 à 12 clubs. Trois équipes seraient d'un coup relégués en ligue B et une seule de ligue B serait promue en ligue A au terme de la saison 1967-1968. Il v aurait donc en ligue B. 16 équipes réunies en un seul groupe.

Le Comité de la ligue nationale semble favorable à cette nouvelle solution. Mais les clubs auront leur mot à dire. Déjà cette semaine, les présidents des clubs en discuteront (vendredi), puis le lendemain lors de l'assemblée extraordinaire de la ligue nationale. Enfin, la décision finale sera prise à Saint-Gall en janvier prochain, lors de l'assemblée de

#### Sport-Toto

#### Beaucoup de 13!

Liste des gagnants du Sport-Toto: 63 gagnants avec 13 pts = 4155 fr. 10; 1943 gagnants avec 12 pts = 134 fr. 70; 19254 gagnants avec 11 pts = 13 fr. 60.

Le quatrième rang ne peut être payé, étant donné que les gains ne dépassent pas deux francs.

## Nouvelle défaite des handballeurs chaux-de-fonniers

Pour leur dernier déplacement de l'année à Genève, les handballeurs chaux-de-fonniers n'ont guêre été heureux. Ils ont été battus par Petit-Saconnex, 15 à 11, alors qu'à la mitemps, les Genevois menaient par 9 à 7.

Les Genevois ont joué la contreattaque dans cette rencontre. Cela leur a réussi. Et à aucun moment les Chaux-de-Fonniers n'ont semblé renverser la vapeur. Trop de mauvaises passes de leur part, trop de tirs mal dirigés.

La Chaux-de-Fonds a donc été battue le plus régulièrement du monde. Les joueurs de Zangiacomi passent actuellement par de vilains moments, mais comme il manque peu de chose pour que l'affaire tourne rond, il faut espérer que samedi prochain, lorsqu'ils recevront Lausanne-Ville, ils retrouveront le moral et... la vic-

Autres résultats: Servette—Lausanne-Ville, 12-12; Lausanne-Bourgeoise—Genève-Pâquis, 11-7.

ATHLÉTISME. — A Aarau, la deuxième manche de l'épreuve nationale de cross-country s'est prati-quement déroulée à huis clos en raison du vent et de la pluie glaciale. Déjà vainqueur de la première manche, à Lucerne, l'Argovien Werner Doessegger s'est à nouveau imposé devant le coureur Satus de Bâle Walter Dietiker. Durant toute l'épreuve, ces deux hommes se livrèrent un duel serré qui tourna à l'avantage de Doessegger, qui passa la ligne d'arrivée avec six secondes d'avance sur son rival. La victime de la journée a été le Saint-Gallois Hansruedi Knill qui a dû se contenter du 14° rang alors qu'il s'était classé troisième à Lucerne. Le premier Romand fut le Chaux-de-Fonnier Graf qui se classa quinzième.

FOOTBALL. - Reporté dimanche

## La situation dans le championnat de première lique

#### Groupe occidental Groupe central 1. Fribourg 12 11 1 0 23 1. Cantonal 11 9 2 0 20 2. Etoile Carouge 3 2 13 2 Langenthal 1 12 9 3. Vevey 10 3 3. Berne 11 5 6 0 0 5 11 5 1 5 4. Monthey 11 6 12 4. Porrentruy 11 11 3 5 3 5. Martigny 13 4 5 12 5. Breitenbach 11 $\tilde{4}$ 6. Fontainemelon 12 5 13 5 6. Concordia 11 3 11 7. Stade Lausanne 2 6 12 7. Minerva 10 3 4 10 3 5 Chênois 8. Nordstern Forward 12 5 0 7 10 9. Berthoud 11 4 1 $\begin{array}{cccc} 4 & 1 \\ 2 & 5 \\ 3 & 2 \end{array}$ 10. Rarogne 11 6 10. Olten 12 4 0 8 9 11. Versoix 13 6 11. Durrenast 10 3 1 12. Yverdon 11 6 12. Alle 11 13. Delémont 13. Assens

## Hockey sur glace Battant Montana 13 à 0

## .ausanne retrouve l'espoir

Face à Montana, les Lausannois ont eu quelque peine à se mettre en train et les premières contre-attaques valaisannes furent assez percutantes. Toutefois, il y avait la défense lausannoise qui est, après ce match la meilleure de la ligue B, et les avants valaisans y perdirent leur latin. Ce n'est qu'au deuxième tiers que la machine lausannoise commença à tourner rond et dès cet instant. les buts s'accumulèrent. Les Valaisans qui jouèrent toute la partie avec dix joueurs ne purent maintenir le rythme imposé par leurs adversaires et ils s'inclinèrent vraiment sans grande réaction.

Vraiment rien ne va plus dans cette équipe et il semble que rien n'est entrepris pour essayer d'enrayer le mal.

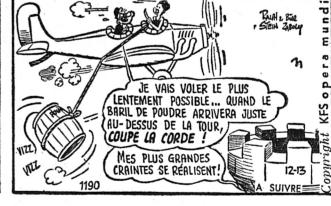
Pour les Lausannois, la situation est bien meilleure et le prochain match qui se disputera à Montchoisi sera capital pour l'équipe locale car elle rencontrera la très forte équipe bernoise de Thoune. Il s'agira de vaincre à tout prix et de faire l'écart avec les Bernois, puisque les Valaisans de Martigny viennent de perdre plusieurs points consécutivement et, d'autre part, malgré son avance, Sierre peut encore être sujet à quelques défaillances. De toute facon, même en restant deuxièmes, les Lausannois auront encore une chance d'acéder aux finales et, c'est là le vœu de tous les fervents du hockey de Lausanne et des environs.

en raison du brouillard, le match de championnat de première division italienne a été joué lundi à Brescia où l'équipe locale a battu Napoli par 1-0. A la suite de cette défaite, Napoli reste quatrième du classement.

# LES AVENTURES DE POPEYE







## LA PETITE PAROISSE

MŒURS CONJUGALES 0 N

D'ALPHONSE DAUDET

63

Il s'interrompit, l'oreille à la gare; mais ce qu'il prenait pour le train montant sur Paris était le grondement lointain de l'écluse. Il reprit, penché vers le rafiot :

- Et chez vous, quelles nouvelles? Le patron ne revient toujours pas de son Algérie?

- Blagueur! avec ca que Rosine ne te raconte pas tout ce qui se passe à la maison.

M. Alexandre fit la grimace. Il évitait de parler de Rosine avec son père, par un sentiment de convenance que ce manant ne comprenait pas, peut-être aussi dans la crainte d'explications fâcheuses.

— Eh! Chuchin, cria-t-il pour détourner la conversation, regarde donc ton locataire qui va

Le père Georges sortait en effet de sa baraque, clignotant à la vive lumière d'eau, les jambes flageolantes, et tenant à deux mains une interminable canne à pêche. - Propre à rien !... gronda le garde avec le

mépris haineux du paysan pour l'homme qui ne peut plus travailler, en voilà une idée de remiser ce sac à vermine... Ah cà, qu'est-ce qu'il veut faire, avec sa gaule? la pêche n'est pourtant pas ouverte...

- T'as donc pas vu qu'il a une bouteille attachée au bout? Il fait sa provision d'eau de Seine... pige-le, s'il est rigolo.

La berge se trouvant très élevée, le vieillard avait imaginé ce moyen d'atteindre jusqu'à la rivière. Mais les eaux étaient basses; il fut obligé de s'étendre, de s'aplatir, dans l'effort impuissant de sa vieille carcasse. Alexandre et Chuchin s'amusaient beaucoup de cette pantomime.

- Il va se faire craquer la peau.

-- C'est vrai qu'il est au ras du bord, sa tête l'entraînera, bien sûr... Prenez garde, eh! père Georges... vlan, ça y est.

Un appel de détresse, éperdu et sauvage, une de ces rauques clameurs dans lesquelles l'être met toute sa vitalité, fit retentir les deux rives. L'agitation des roseaux du bord montra la place où le vieux venait de tomber, la tête en avant, et des paysans qui travaillaient dans un champ voisin parvinrent non sans peine à le tirer de l'eau. Lorsqu'on l'eut remis sur la berge, grelottant, ruisselant, toujours sa gaule entre ses doigts crispés, seulement alors le garde-pêche, qui un moment s'était cru débarrassé de son locataire, se rapprocha en quelques coups de rames et vint hypocritement lui porter secours.

En même temps le train sur Paris sortait de la gare, et la bru à Sautecœur apparaissait à l'entrée du pont, dans sa robe d'été légère, à raies roses, que le vent de la Seine lui plaquait aux jambes. Elle venait d'accompagner son mari escortée d'une forte dame essoufflée et courte, poussant devant elle une voiture de bébé, Mme Noël, la femme d'un professeur de lycée parisien, qui avait loué une chambre à l'Ermitage pour faire respirer à sa toute petite fille la saine odeur des bois. Dès qu'elle aperçut le complet bleu de l'ancien domestique, la Sautecœur changea de figure et, priant Mme Noël de l'attendre au bas de la côte, s'approcha toute frissonnante de M. Alexandre qui la guettait venir, immobile, appuyé au parapet du pont. Quelques mots furent échangés à voix rapide

- ... Le prince à Grosbourg... Rendez-vous dans la forêt... Chêne-Prieur...

- Impossible... trop surveillée.

- L'Indien ?

- Oui... Ce qu'il m'assomme!

Du monde passait, des gens du pays, des fournisseurs. La boulangère les saluait sous l'auvent de sa voiture. Le garçon boucher à cheval un grand panier de viande en travers de son tablier blanc, se retournait pour leur sourire; et M. Alexandre affectait de détailler très haut l'accident du père Georges, désignant d'un geste emphatique les roseaux écrasés et brisés, la cabane où l'on avait porté le pauvre vieux.

- Ah! j'ai bien cru qu'il faudrait apppeler la charrette à Foucart. Puis, tout bas : Demain jeudi, marché de Corbeil... à onze heures, chez le bijoutier de la rue Saint-Spire... vous choisirez les bijoux ensemble.

— Je ne sais pas... Je ne peux pas promettre... murmurait la grande fille, incertaine, les yeux sur l'horizon où l'écluse d'Evry roulait son

Elle ajouta, pour ceux qui auraient pu entendre: - Pauvre père Georges! une fluxion de poitrine à son âge... Bien l'honneur M. Alexandre. — Médème...

Les laveuses d'à côté, que l'activité de leurs battoirs dans l'écho du pont n'avait pas empêchées de suivre attentivement tout le mystère de ce court dialogue, quand elles virent M. Alexandre le terminer d'un baiser du bout des doigts, étourdirent le vieux beau de leurs invectives..

Ce passionné d'Alexandre ! Il n'avait donc pas assez de la Chuchin ; la Sautecœur, maintenant... C'était de famille, du reste ; l'Indien passait pour le plus fameux cornard du pays, son fils allait prendre la suite... Et des claquements de battoirs, et des rires à craquer les corsages.

Sans se douter que cette musique fût pour elle, la fille à Sautecœur rejoignait sa compagne au bas de la montée et, tout en l'aidant à pousser sa petite voiture, lui proposait d'aller ensemble. le lendemain au marché de Corbeil. On attellerait Blanchette à la carriole d'un voisin... C'est elle-même qui conduirait... un chemin ravissant, par le bois... la petite fille s'en trouverait très bien

(A suivre.)

## CHRONIQUE CHAUX-DE-FONNIÈRE Avant le Conseil général Deux emprunts d'un million chacun

Pour assurer l'exécution de l'important programme d'investissement. faisant l'obiet des crédits votés ces dernières années (construction de l'hôpital, nouveaux collègues, Centre professionnel de l'Abeille, troisième maison de retraite, clinique dentaire) et dont le financement ne peut être couvert par la trésorerie courante ou par des crédits bancaires. Le Conseil communal fait appel, au fur et à me-

#### ÉTAT CIVIL 12 décembre 1966

## Naissances

Fracasso Rossella-Immacolata, fille de Pie-tro-Paolo, mécanicien, et d'Elena-Cosima née Rustico.

Rustico.
Nicolet Daniel-René, fils d'Albert, chauf-feur, et d'Arlette-Germaine née Fahrni.
Massé Cynthia, fille de Marcel-Jacques-Alexis, représentant de commerce, et d'An-ne-Marie née Bertin.
Lutz Brigitte, fille de Jürgen-Johannes-Michael, mécanicien sur automobiles, et de

Michael, mécanicien sur automobiles, et de Monique-Josiane née Speich. Rossetto Egla, fille d'Angelo, maçon, et de Stella née Furlan Salvador Flavien Henri, fils d'Emile, ou-vrier garagiste, et de Pierrette-Hélène née Chopard.

#### Promesses de mariage

Fernandez Ricardo, manœuvre, et Simone Antonisca-Maria-Rosa. Morzier Michel-Etienne, peintre en bâti-ment, et Raccoursier Marcelle-Renée. Bernhard Pierre-Alain, faiseur d'étampes, et Costet Monique-Franka-Marie.

#### **Mariages**

Andri Renzo, peintre en voitures, et Béguin Rosemarie.

#### Décès

Lüthi née Roulier Adrienne-Suzanne, ména-gère, née le 6 octobre 1901, épouse de Walter-Karl (Succès 17). Robert née Gall Marguerite-Alice, ména-gère, née le 19 janvier 1904, épouse de Maurice-Alfred (Tourelles 11). L'enfant Massé Cynthia, née le 7 décem-bre 1966 (Crêtets 143).

sure de l'avancement des travaux, à des capitaux remboursables à court terme. La plupart de ces avances sont obtenues sous forme de rescriptions à trois mois d'échéance, éventuellement renouvelables, et doivent être consolidées périodiquement au moyen d'emprunts fermes soumis à l'approbation du Conseil général.

Aujourd'hui, sous réserve de l'approbation du Conseil général, le Conseil communal peut obtenir auprès de la Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accidents à Lucerne, deux emprunts d'un million de francs qui seraient traités aux conditions suivantes:

Premier emprunt d'un million, livrable le 20 décembre 1966 : Intérêts 5 1/4 % l'an; cours d'émission 100 %; durée ferme, 10 ans; amortissements, 20 000 fr. par an.

Deuxième emprunt d'un million, livrable en juillet 1967, aux conditions du jour.

La Commission des finances a été mise au courant des emprunts envisagés, et les a admis.

#### CARNET DU JOUR

RITZ: 20.30, «Passeport pour l'Oubli». PALACE: 15.00 et 18.45, «Le Bourgeois Gentilhomme». PLAZA: 20 30, «Les Don Juan de la Côte SCALA: 20.30, «Banco à Bangkok pour O.S.S.

T1/». CORSO: 20.30, «Ne nous fâchons pas». EDEN: 20.30, «Monnaie de Singe». REX: 20.30, «Freddy und das Lied der Süd-

#### Pharmacie d'office

Officine No 3 des Pharmacies Coopératives, Léopold-Robert 108. (Dès 22 h appeler le No 11.)

COLLISION. - Hier à 13 h. 30, un automobiliste de la ville qui circulait sur la rue du Président-Wilson, est entré en collision avec une voiture venant de la rue du Maire-Sandoz. Dégâts assez importants.

VISITEZ LE THÉATRE. - Hier soir, la première visite commentée du Théâtre avait attiré un foule nombreuse. Ce soir, de 19 h. 30 à 21 h. 30, se déroulera la seconde, profitez-en.

« FLORENCE-VENISE » : BEAU RÉ-SULTAT. — Le gala de variétés organisé vendredi soir à la Salle de musique au profit des sinistrés d'Italie a rapporté la coquette somme de 1117 fr. 85. Cette somme sera intégralement versée aux victimes des inondations par l'intermédiaire de la Télévision romande, Ce résultat appréciable est tout à l'honneur de notre population et des artistes qui se sont produits bénévolement.

NOEL DES PETITS ITALIENS. -En présence du vice-consul d'Italie, 640 enfants italiens de la ville ont fêté Noël - en deux séances - au Théâtre Saint-Louis. De belles productions ont agrémenté cette fête, organisée par la colonie italienne: l'Orchestre des «Fratelli colori» de Bienne et le fantaisiste-illusionniste chaux-de-fonnier Fernas. Le Père Noël a ensuite distribué à chacun un cornet-cadeau.

SUCCES D'UNE BIJOUTIÈRE. -Une jeune bijoutière de notre ville, Zurbuchen, vient de voir une de ses œuvres primée au concours organisé par la F. H., dans le cadre de la participation suisse à l'exposition universelle de Montréal 1967. M11e Zurbuchen est en effet la créatrice du modèle présenté par une manufacture d'horlogerie de Villeret (une montre ornée d'émaux) et qui a obtenu un prix d'honneur au concours.

Chronique locloise

Mathilde

LE LOCLE: Une nonagénaire. —

Côte 22a, vient de fêter ses 90 ans.

René Felber, président de la ville, lui

a rendu visite à cette occasion pour

lui faire part de ses vœux et félicita-

Benoît, domiciliée

## CHRONIQUE JURASSIENNE Copocléphilie politique : Vives réactions

récemment, la création officielle de la Société de secours aux victimes de la lutte pour la patrie jurassienne, présidée par un industriel de Moudon, et qui a déjà versé quelque 110 000 fr. aux familles des terroristes tant FLJ qu'« indépendants » (Cattin, Hennin). Outre ceux qui lui proviennent de « générosités privées », la SSVJ trouve des fonds en vendant des pendules et des porte-clefs. Ce sont ces derniers objets qui ont été la cause d'une véhémente condamnation de ladite société par un communiqué publié par la Commission de presse du Groupement interpartis pour l'unité cantonale du district de Porrentruy, lequel groupement s'élève non seulement contre l'activité et les buts en général de la SSVJ, mais surtout contre l'utilisation faite par elle, sur ces fameux porte-clefs, des effigies du pape Paul VI et de la Vierge Marie.

Ce communiqué n'a pas tardé à trouver écho auprès des milieux ecclésiastiques, qui ont, eux aussi, vivement réagi, et d'une façon qui, semble-t-il, ne manquera pas de produire un effet appréciable sur la population. Les doyens du Jura ont, en effet, diffusé la protestation suivante:

Vendredi 9 décembre, un communiqué de presse faisait état de la manière dont la Société de secours aux victimes du Jura (SSVJ) procède pour trouver des ressources financières. Parmi les objets qu'elle pro-

des porte-clefs affichant d'un côté le drapeau jurassien et de l'autre un bélier, un trèfle à quatre feuilles, le pape Paul VI, la Vierge Marie, le président Kennedy. Ce communiqué conclut en s'adressant notamment aux autorités religieuses catholiques pour leur demander ce qu'elles pensent de ce commerce. Les autorités religieuses qualifient tout simplement d'éhonté, d'irrévérencieux et d'incorrect pareil procédé. Elles le dénoncent comme une nouvelle tentative pour entretenir la confusion entre la politique et la religion. Elles le trouvent d'autant plus déplacé et abusif qu'il encourage la violence alors qu'elles réprouvent formellement celle-ci dans les sentiments comme dans les actes. Elles espèrent enfin que, par respect pour les choses de la foi, on saura réserver à ce genre de propagande le sort qui lui convient. Ce qu'elles souhaitent en revanche sincèrement, c'est que, dans les paroles et les actes, on s'inspire valeurs proposées aux hommes par la religion en vue de rechercher dans la dignité, la justice et le respect mutuels, une solution constructive au problème jurassien.

Notons que la SSVJ a publié hier soir un communiqué où elle répond à ces condamnations en mentionnant qu'elle n'a pas fabriqué de porte-clefs, mais qu'on les trouve dans le commerce, que l'œuvre de la société est charitable et que la SSVJ a offert son aide « aussi à certaines victimes du camp bernois ».

## CHRONIQUE DE SAINT-IMIER

DERNIER MOT SUR LES ÉLEC-TIONS. - Nous donnons ci-après la constitution du futur Conseil général. qui sera composé de 20 socialistes, 15 libéraux et paysans et 6 chrétienssociaux. Rappelons que sur la liste dudit conseil figuraient les candidats des trois partis au Conseil municipal. Par voie d'option, les élus à l'exécutif laisseront l'arrivée au législatif des premiers des « viennent ensuite ».

Les représentants socialistes seront : Francis Loetscher, 895 voix; Jean Weber, 817; Marcel Kaelin, 789; Charles Jornod, 768; Marc Boillat, 757; Emilio Bianchi, 717; Xavier Frossard, 683: Jacques Vollaert, 671; Francis Meyrat, 667; Oscar Leuenberger, 651; Gilbert Meyrat, 650; Ernest Glauser, 642; René Receveur, 639; Roger Berger, 637; Gervais Gerber, 630; André Lüginbühl, 628; Silvio Galli, 622; Ali Tanner, 615; Fernand Ruffieux, 604; Constant Haldimann, 587. Les trois élus du Conseil municipal permettent l'entrée au Conseil général de: Walter Lehmann, 587; Jean-Claude Schwab, 566, et Emile Moor, 558.

Les libéraux-PAB sont : MM. Michel Meyrat, 672 voix; Chs Nicklès, 645; Edgar Neusel, 592; Roger Rubin, 577; Jean-Louis Favre, 569; Marcel Moser, 540; William Andrié, 519; Maurice Chapatte, 514; Jean-Jacques Boillat, 507; Bernard Grünig, 501; Rinaldo Colombo, 493; Emile Favre, 491; Willy Ackermann, 483; Ernest Kunz, 471; Louis Gianoli, 468. Deux candidats opteront pour le Conseil municipal, ce qui ouvre les portes du Conseil général à MM. William Rollier, 467, et Werner Kropf, 454.

Enfin, les chrétiens-sociaux auront : MM. Roger Gigon, 268 voix; Arnold Haenggeli, 265; Pierre Grimm, 261; Norbert Erard, 258; Francis Miserez, 257; Marcel Simon-Vermot, 234. Un tra l'entrée au Conseil général de candidat portera son choix vers le Conseil municipal et permettra l'entrée au Conseil général de M. Bernard Frauenknecht, 222.

NOEL A L'HOPITAL ET A L'HOS-PICE DES VIEILLARDS. - La naissance de l'Enfant divin sera célébrée dans le premier de ces établissements le lundi 19 décembre et le mardi 20 dans le second.

SAIGNELÉGIER: Les élections. — Les électeurs du chef-lieu franc-montagnard se sont rendus aux urnes, pour renouveler les autorités communales. Les résultats sont les suivants: Parti libéral-radical: 1455 suffrages (1314 aux dernières élections); Parti démocratique chrétien-social 1044 suffrages (1237); groupement ouvrier: 652 (644). Sont élus, pour le Parti libéral-radical, MM. E. Erard, 200 voix, G. Miserez, 190 voix, G. Varrin, 179 voix et A. Finazzi, 177 voix. Pour le Parti démocratique chrétiensocial, MM. L. Jobin, 162 voix, P. Beuret, 144 voix, et M. Jobin, 127 voix. Pour le groupement ouvrier, R. Froidevaux, 118 voix. Tous les élus sont anciens. La participation a été de 92,6 % 402 électeurs sur 434 inscrits se sont rendus aux urnes.

PORRENTRUY: Recherches infructueuses. — Les recherches entreprises dans l'Allaine pour retrouver le corps du petit P. Oppler, qui s'était noyé dimanche, n'ont encore donné aucun résultat, malgré la présence de 80 hommes.

DELÉMONT: Pasteur blessé en auto. - A la sortie de Delémont, en direction de Courrendlin, hier, à 19 h., M. André Bindit, pasteur, rédacteur à la « Vie protestante », de Moutier, a perdu la maîtrise de sa voiture, qui s'est emboutie contre un signal. M. Bindit, assez gravement blessé, a été hospi-

DELÉMONT: En faveur du droit au logement. — Le comité du Parti chrétien-social du Jura vient de se réunir sous la présidence de M. J. Schaffter, député. Il a décidé d'appuyer le lancement de l'initiative populaire pour le droit au logement et le développement de la protection de la famille.

## Chronique neuchâteloise Pour des logements à loyers modestes

Notre ami H. Eisenring du Locle, et C. Roulet (POP) ont déposé hier au Grand Conseil l'interpellation sui-

vante: Dans sa réponse aux motions sur le logement, développées le 14 mars 1966, le Conseil d'Etat a répondu, entre autres choses, qu'il entendait utiliser l'aide de la Confédération pour poursuivre l'action HLM du type classique; il ajoutait que les modalités d'application se révélaient difficiles, étant donné les critières arrêtés par l'autorité fédérale.

Considérant :

a) que les 10 millions mis à disposition par l'Etat, par décret du Grand Conseil du 11 avril 1965, pour une cinquième action de constructions de logements à loyers modestes sont payés ou promis :

b) que la nécessité de poursuivre l'action HLM classique est reconnue

c) que la pénurie de logements avantageux pour familles de condition modeste et vieillards reste sérieuse dans

d) que les ordonnances d'application de la loi fédérale concernant l'encouragement à la construction de logements sont connues depuis le 22 février 1966.

les députés soussignés demandent au gouvernement :

1. Quand il entend soumettre au Grand Conseil un rapport pour une sixième action de constructions HLM, ainsi que l'importance des prêts à taux réduit qu'il se propose de mettre à disposition des communes.

2. S'il pense pouvoir utiliser les facilités offertes par la législation fédérale, comme il en avait l'intention, pour la prochaine action de constructions de logements à lovers modestes et pour la construction de logements pour personnes âgées.

MOTIERS: Au tribunal. - Le tribunal du Val-de-Travers a jugé lundi un habitant de Fleurier accusé de vol. de faux dans les titres, d'escroqueries et d'abus de confiance. Il l'a condamné, le jugeant irresponsable, à un internement administratif d'une durée indéterminée, et au paiement de 1061 fr. de frais. Au cours de la même audience un domestique de campagne. accusé d'attentat à la pudeur des enfants, jugé lui aussi irresponsable, a été condamné également à un internement administratif pour une durée in-

#### tions de la population et des autorités locloises et lui remettre le cadeau tra-

ditionnel. ÉTAT CIVIL sendire - r Naissances

Fazzari Angelo, fils de Francesco, ouvrier de fabrique, et d'Angela née Barilla, de na-tionalité italienne.

## Promesses de mariage

Senn Denis-Louis, mécanicien de précision, et Fuhrer Heidi, tous deux Bernois.

## Décès

Dubois née Borel Bertha-Elise, Neuchâte-loise, ménagère, née le 8 octobre 1885. Pierrehumbert née Schnegg Charlotte-Hen-riette, Neuchâteloise, ménagère, née le 28 octobre 1898 (Côte 22a). Mathey-de-l'Endroit née Stalder Lucie-Em-ma, ménagère, Neuchâteloise, née le 13 jan-vier 1894 (Les Brenets).

## MÉMENTO LOCLOIS

CINÉMA LUX: «Les Bas-Fonds». PHARMACIE D'OFFICE: Pharmacie Coopéra-

tive. Dès 21.00 le No 11 renseigne.

## Neuchâtel: La fête de Noël de l'Avivo

L'Association pour la défense des vieillards, des veuves et des orphelins de Neuchâtel et environs a célébré. dimanche 11 décembre, pour la première fois, la fête de Noël. L'initiative en est due à Marcel Ducommun, descendu récemment des Montagnes, à qui un juste hommage a été rendu au cours de la manifestation. C'est lui qui a recueilli les fonds nécessaires à une fête de ce genre; c'est lui qui est intervenu auprès des diverses sociétés pour composer un attrayant programme. C'est naturellement lui qui devait présider la manifestation. Une malheureuse extinction de voix l'en a empêché et c'est l'épouse de Daniel Liniger qui l'a remplacé au pied levé.

La grande salle de la Maison des Syndicats était pleine quand la speakerine improvisée ouvrit la séance. Outre les centaines de membres de l'Avivo, il y avait là des délégués des sociétés sœurs du Locle, de La Chaux-de-Fonds, Delémont, Bienne, Genève et le président cantonal M. Huguenin, auxquels Marguerite Liniger souhaita la bienvenue. M. Saurrer, de Bienne, répondit au nom des sociétés invitées. De chaleureux remerciements furent adressés aux généreux donateurs, ainsi qu'aux sociétés qui

prêtèrent leur concours pour l'exécution du programme.

La Fanfare de la Croix-Bleue ouvrit la séance par l'exécution des plus beaux morceaux de son répertoire, sous la direction de M. W. Krähenbuhl.

Le pasteur M. Perrin, agent général de la Croix-Bleue, fit le discours officiel; il intéressa vivement l'auditoire par le récit coloré d'une fête de Noël au centre de l'Afrique. M. Perrin termina son allocution par la prière d'usage en cette fête de Noël.

Avant et après la collation, M. Rilax, magicien-prestidigitateur, étonna le public par ses mystérieux tours de passe-passe. La Société des accordéonistes, dirigée par M<sup>lle</sup> Jeanneret, se produisit ensuite dans des morceaux populaires ou classiques joués avec un art consommé. Elle fut bissée à juste titre. Entre-temps, l'infatigable président de l'Avivo, Rodolphe Dättwiler, adressa à l'assemblée un vibrant appel à l'union de toutes les forces pour travailler sans relâche à l'amélioration du sort des petits rentiers de l'AVS. Réconfortante journée dont tous garderont le meilleur souvenir.

Le comité fut vivement remercié et invité à récidiver l'année prochaine. D. L.

L'assemblée générale ordinaire des délégués des sections de la Fédération horlogère suisse s'est réunie le 12 décembre, à Bienne, sous la présidence

Bienne: Assemblée de

de M. G. Bauer. Elle a approuvé le rapport de gestion 1966, le programme d'action et le budget de la FH/IPO pour 1967, ainsi que le rapport sur le fonds des actions collectives en faveur de la montre suisse. L'assemblée a ensuite procédé à deux nominations : en remplacement de M. R. Perret, démissionnaire, M. H. Favre, jusqu'ici suppléant, a été élu membre du bureau du Comité central de la F. H., d'autre part, M. R. Lecoultre a été élu suppléant, en remplacement de M.

H. Favre. M. H. Béguelin, juge à la Cour suprême de Berne, a ensuite présenté un rapport sur l'élaboration d'un code horloger de concurrence lovale. Puis M° Cornu a exposé l'état actuel des travaux de la commission chargée de définir l'indication de provenance « Swiss made ».

## CONCOURS

En seconde partie a eu lieu la remise des prix du concours organisé par la F. H. à l'occasion de l'Exposition universelle qui se tiendra en 1967, à Montréal, dans le cadre de la participation de la Suisse à cette exposi-

Plus d'une trentaine de maisons. parmi les plus importantes de l'industrie horlogère suisse, ont participé à ce concours, qui comprenait neuf catégories. Un jury de onze personnalités

indépendantes, présidé par Me A. Rais, ancien juge fédéral, et comprenant des représentants d'institutions techniques horlogères et des membres extérieurs à l'industrie de la montre, ont jugé les pièces, qui étaient présentées anonvmement. Voici le palmarès:

1. Catégorie montres-bijoux avec pierres: Premier prix: Zodiac S. A., Le Locle; prix d'honneur: Oméga, L. Brandt et Frère S. A., Bienne.

2. Catégorie montres-bijoux sans pierres: Prix d'honneur: Rayville S. A., Villeret, montres Blancpain. 3. Catégorie montres automatiques :

Prix d'honneur : Zénith S. A., Le Lo-4. Catégorie chronographes et mon-

tres pour le sport : Premier prix : Favre-Leuba S. A., Genève; prix d'honneur : Oméga, L. Brandt et Frère S. A., Bienne. 5. Catégorie réalisations techniques

nouvelles: Prix d'honneur: Certina, Kurth Frères S. A., Granges.

TUÉ PAR UNE VOITURE. — M. E. Müller, 75 ans, directeur de musique, a été renversé hier par une voiture, à la route de Soleure. Grièvement blessé, le piéton a succombé dans la soirée à l'hôpital.

GROSSE COLLISION. — A la route de Reuchenette, hier après midi, une voiture est entrée en collision avec un camion. Le conducteur de la voiture, M. M. Grether, de Nidau, a été gravement blessé.

## Genève: La démocratisation des études

Ce prochain week-end, mais déjà dès demain mercredi à l'Hôtel de Ville, le corps électoral genevois est convoqué pour décider du « droit aux études pour tous », plus exactement appelé: « la démocratisation des études. » Ce vote est d'importance, aussi tous les membres de notre parti et nos sympathisants doivent-ils tout mettre en œuvre pour le succès de cette ancienne revendication socialiste, depuis toujours inscrite dans le programme du Parti socialiste suisse. Le fait que tous les partis représentés au Grand Conseil - sauf les vigilants - recommandent l'acceptation du droit aux études pour tous ne doit pas nous faire croire que l'affaire est dans le sac et que la démocratisation des études aura force de loi dès 1967. Il y a loin de la coupe aux lèvres!

## LE DOUBLE JEU. DES SOI-DISANTS VIGILANTS

Si nous reprenons l'exemplaire du mémorial du Grand Conseil, page 2451, soit de la séance du mardi 13 septembre 1966, laquelle fut consacrée à l'examen du projet de loi sur la démocratisation des études, nous lisons: «Le projet est adopté par chapitres et dans son ensemble à l'unanimité (applaudissements). » Effectivement, les mains se levèrent massivement, mis à part quelques abstentions sur les bancs du coin, au fond à droite de l'assemblée, coin occupé par le groupe vigilance. Lors de la séance suivante, le président du Grand Conseil donna lecture d'une lettre de ce groupe précisant cette abstention qui n'avait pas été remarquée de tout le monde mais que nous avions de notre côté parfaitement vue et précisée dans le compte rendu des débats.

Et maintenant le peuple est appelé à suivre l'exemple du Grand Conseil. Les citoyens et les citoyennes trouveront dans les locaux de vote cinq bulletins des partis traditionnels qui répondent oui en faveur du droit aux études pour tous, un bulletin vigilant qui laisse la réponse en blanc et un deuxième bulletin vigilant qui propose aux électeurs de répondre non à la question posée. Ce deuxième bulletin se dénomme « mouvement contre le nivellement des études ». D'autre part, au nombre des affiches déjà placardées, une propose de voter

non; elle est signée Georges Bobillier, justement candidat vigilant lors de l'élection du Grand Conseil en automne 1965. Donc aucun doute n'est permis; d'un côté, on laisse libre choix à l'électeur, et de l'autre côté, les mêmes proposent de voter contre la démocratisation des études.

Les égoïstes et ceux qui s'opposent au progrès social pourront ainsi manifester leur opposition au droit aux études pour tous. Or, malheureusement, les gens de cette sorte sont plus nombreux qu'on ne le pensent et, en tous cas, ils prendront la peine de se déranger et d'aller aux urnes. Une raison de plus pour mobiliser le banc et l'arrière-banc des électeurs socialistes qui, dans un élan magnifique, doivent aller voter pour la démocratisation des études.

L. Piguet

#### Jours et heures de scrutin

Le scrutin est ouvert:

a) par anticipation, les mercredi 14 et jeudi 15 décembre 1966, de 8 heures à 20 heures, à l'Hôtel de Ville (Salle des pas perdus, Grand Conseil);

b) pour les arrondissements de la ville de Genève, Carouge, Chêne-Bougeries, Chêne-Bourg, Lancy, Onex Thônex et Vernier: vendredi 16 décembre 1966, de 19 heures à 21 heures; samedi 17 décembre 1966, de 16 heures à 19 heures; dimanche 18 décembre 1966, de 10 heures à 12 heures.

c) dans toutes les autres communes: vendredi 16 décembre 1966, de 19 heures à 21 heures ; dimanche 18 décembre 1966, de 10 heures à 12 heu-

Les électeurs qui s'y présentent doivent se munir d'une pièce d'identité.

D'autre part, la section socialiste de Carouge communique:

«Le président du Conseil d'Etat, André Chavanne, donnera une conférence publique, mercredi 14 décembre 1966, à 20 h. 30, aux Charmettes (local de vote) de Carouge, sur la démocratisation des études. Gaston Baumann, conseiller administratif, présidera cette conférence. André Chavanne répondra volontiers aux questions qui lui seront posées à la fin de son exposé. Tous les membres du parti et les sympathisants sont invités à assister à cette conférence.

# Genève: Où en est-on avec la société INVESTORS OVERSEAS SERVICES?

Le 24 juin 1966, nous avons interpellé le Conseil d'Etat, plus exactement le chef du Département des travaux publics, à propos de la pénétration de la société tentaculaire, la « Investers Overseas Services » à Genève. A cette époque, le but de notre intervention était, non pas de s'opposer à l'installation dans notre cité d'une succursale de cette importante société américaine, mais de critiquer les facilités de toutes sortes qui lui furent accordées par les autorités genevoises, à commencer par l'occupation d'immeubles locatifs qui, petit à petit, ont été transformés en bureaux, chassant de nombreux locataires habiitant ces immeubles soumis au contrôle des loyers, obligés d'aller loger dans des immeubles modernes aux loyers élevés. Il s'agit, rappelons-le, des immeubles 119, rue de Lausanne et 2, de l'avenue de Sécheron, lesquels forment un angle.

Le 8 juillet dernier ici-même, nous avons publié l'essentiel sur cette affaire et annoncé qu'elle n'était pas liquidée par une interellation au Grand Conseil, d'autant plus que la réponse de M. Peyrot, conseiller d'Etat, était tout sauf satisfaisante, ce magistrat ayant lui-même admis que sa réponse ne pouvait donner satisfaction.

Aujourd'hui, nous reprenons l'affaire et nous posons à nouveau la question posée en juillet: Quelles sont les complicités locales dont a bénéficié la direction de la IOS?

Ces complicités, si elles existent, sont de deux ordres. D'abord, les autorisations accordées par le Département des travaux publics pour transformer des immeubles locatifs anciens en bureaux, alors que nous avons à Genève des immeubles modernes destinés à des bureaux qui

## Mémento genevois

CASINO-THEATRL (tél: 24 20 37): 20.45, «Pique-Nique er Ville» comédie-vaudeville en trois actes de Georges de Torvagne, jouée par Pierre Bonzans, Henri Lauriac, Robert Guillon Jo-Johnny, Valbert, Irène Vidy, Jane Savigny, Sarah Pasqui et Madeleine Cendra. restent vide. Ensuite, le Bureau de l'habitant a-t-il été contacté pour l'engagement de plus d'un millier d'employés? Si oui, dans quelles conditions et par qui les autorisations de travail ont-elles été accordées? Enfin, l'Office cantonal de placement a-t-il été consulté?

Toutes ces questions doivent trouver une réponse dans le plus court délai possible afin que les bruits qui circulent sur cette affaire soient rapidement vérifiés et éclaircis.

En ce qui nous concerne, nous avons des renseignements assez précis, bien qu'encore incomplets. Le Conseil d'Etat et le Département de justice et police seraient bien inspirés d'agir vite.

L. Piguet

Cet article était rédigé lorsque nous avons lu dans notre confrère « La Suisse », le « reportage insolite » de Raoul Riesen sur : « Les coulisses d'un prodigieux buisiness. »

Dans cet article, il était question de tout ce que la IOS rapporte à l'économie genevoise. Tout cela est très bien ; mais, précisément, le directeur général, M. Bernard Cornfeld, ne flaire-t-il pas une enquête officielle et n'éprouve-t-il pas la nécessité de justifier es avantages accordés à l'IOS, soit par le Département des travaux publics, soit par le Département de justice et police (Bureau de l'habitant)?

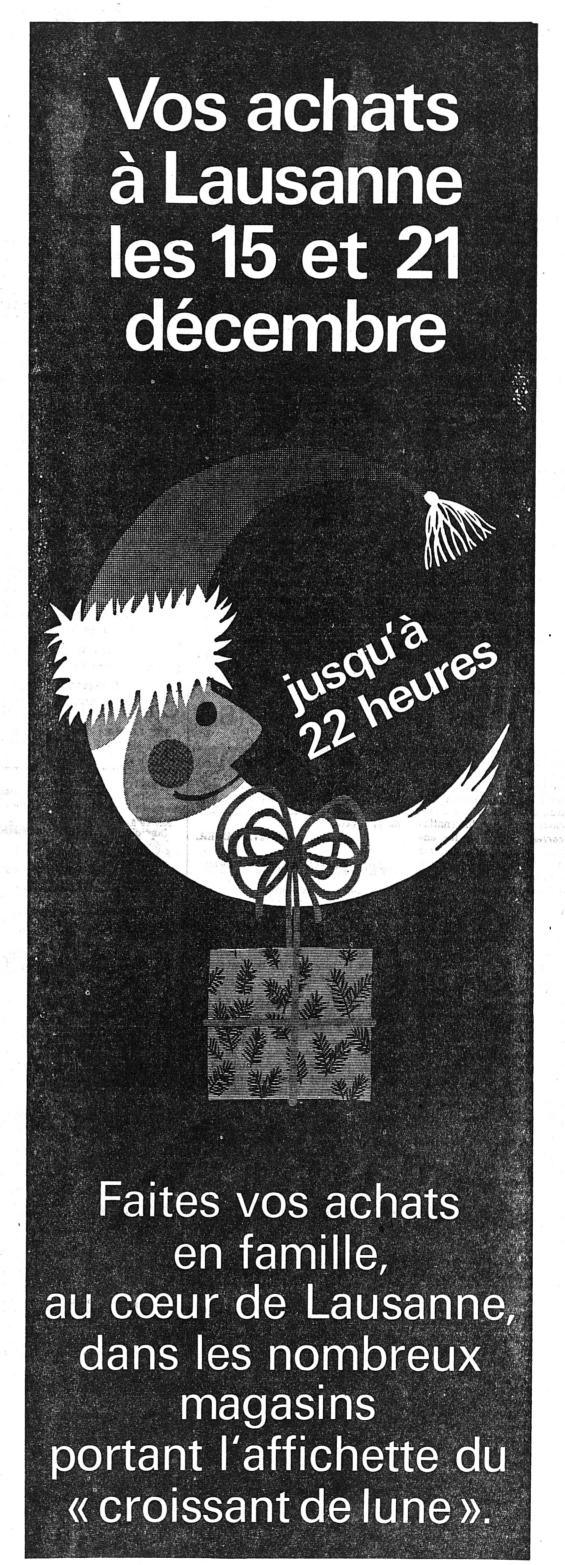
L. P.

Le Conseil administratif et le Conseil municipal de la commune de Meyrin ont le regret de faire part du décès de

## Madame Jeanne BURKHARDT

veuve de M. Ernest Burkhardt, ancien adjoint et ancien conseiller municipal de Meyrin.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille. Le maire: V. MALNATI



Horaire d'ouverture : les 15 et 21 décembre de 10 à 22 heures, les 16 et 22 décembre de 9 à 18 heures 30.

## Lausanne: La presse, la grande presse...

Au temps de notre jeunesse, la presse dite d'information n'était pas « neutre ». Elle faisait résolument campagne en faveur de l'un ou de l'autre des partis politiques de la bourgeoisie et mettait au panier les textes que les gens « de la gauche » avaient la naïveté de lui envoyer, y compris les annonces payantes!

Aujourd'hui, il faut bien avouer que les temps ont changé. La presse d'information appuie moins visiblement, lors des campagnes électorales, les partis bourgeois et elle se permet même, en certaines occasions, de les critiquer. Tout citoyen objectif doit le reconnaître. Cette presse résiste beaucoup mieux aux pressions des groupes économiques qu'auparavant. D'autre part, il y a quelques dizaines d'années les dirigeants, les propriétaires de cette presse étaient des hommes engagés sinon dans un parti, du moins dans une philosophie politique. Aujourd'hui, ce sont plutôt des hommes d'affaires, ayant le sens des affaires et étant sensibles aux situations nouvelles.

Tout ce préambule pour vous dire combien la conférence de notre confrère René Langel, rédacteur à la « Tribune de Lausanne » a été véritablement passionnante, l'autre soir, devant la section de Lausanne du Parti socialiste, devant une salle qui aurait pu être mieux revêtue. Comme d'habitude les absents eurent tort, et en l'occurrence, grand tort.

La conférence proprement dite fut précédée d'une foule de questions intéressantes posées par Robert Deppen, Jean-Pierre Clavel, Gisèle Mermoud, Pierre Noverraz, Jean Grivel, Auguste Fornerod, Gilliéron, Thuler, etc.

L'orateur y répondit au cours de son exposé qui fut émaillé d'exemples frappants, illustrant et soulignant ses affirmations.

M. René Langel commença par parler de l'information objective et de l'information tendancieuse. La vérité étant toujours plus l'idée que l'on se fait de la vérité que la vérité objective elle-même. Le journaliste professionnel peut souvent avoir de la peine à cerner cette vérité objective. Ses sources d'informations sont nombreuses en même temps qu'elles peuvent être contradictoires. Ces sources ce sont les grandes agences de presse internationales, les correspondants et les envoyés spéciaux. L'orateur fit pénétrer l'auditoire à l'intérieur d'un journal, en démontrant son mécanisme rédactionnel, les rapports des différents services du journal entre eux et il analysa avec lucidité les groupes de

pression qui tentent d'influencer la rédaction dans un sens ou dans un autre. Ces groupes sont au nombre de cinq: les annonceurs, les groupes économiques, les partis politiques, les institutions de droit public et les éditeurs. Pour résister aux quatre premiers groupes de pression, le journal doit être fort financièrement; sans ca, il est vraiment trop à leur merci. En ce qui concerne les éditeurs, naturellement, ils peuvent dicter la ligne du journal, mais les journalistes sont alors engagés. Si un éditeur veut faire changer la ligne politique d'un journal, les rédacteurs doivent, aux termes du contrat collectif qui les lie aux éditeurs, être informés et s'ils quittent le journal, ils seront largement in-

M. René Langel a excellemment défini l'éthique de la profession de journaliste. Profession dont on ignore presque totalement les dures exigences; la plupart du temps le public n'en voit que les aspects faciles. De plus en plus les journalistes qui viennent à la profession doivent être soigneusement préparés. C'est ce qu'ont demandé les journalistes eux-mêmes, conscients que sans une formation poussée, les rédacteurs ne pourraient assumer les grandes responsabilités que l'exercice de leur profession leur impose.

L'orateur a su faire comprendre à son auditoire ce qu'est devenu aujourd'hui un grand journal d'information. C'est une machine à la fois puissante et complexe; c'est, en fait, un véritable service public. Sait-on, par exemple, que le seul budget rédactionnel de la « Tribune de Lausanne » s'élève annuellement à près d'uh million et demi de francs! C'est dire son importance et aussi les moyens dont peuvent disposer, pour parfaire toujours plus, l'information du grand public, les journaux de ce genre...

Le magistral exposé de M. Langel fut salué par des applaudissements nourris et unanimes qui furent les sincères remerciements de l'assem-

Merci au Parti socialiste lausannois de nous avoir fait passer une si intéressante soirée et merci à notre confrère pour avoir su, avec une telle élégance et une telle sincérité exposer le problème si actuel et si important de la presse.

OCTAVE HEGER.

7 ans

蠹

## MÉMENTO LAUSANNOIS

MUSEE CANTONAL DES BEAUX-ARTS: ouvert tous les jours de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h., saut le mardi matin. Nouvelle présentation des collections du musée.

## MÉMENTO LAUSANNOIS

Pharmacies d'office

De 18 h à 21 h (semedi de 17 h, à 21 h., dimanche de 9 h à 21 h.) HAAB: rue de l'Ale 40 (tour). TROESIER: avenue de Montchoisi 3.

De 18 h à 24 h ROSSIER: avenue du Léman 20. A l'exception des pharmacles de service, les pharmacles sont fermées le leudi après midi

Médecin de garde Pour Lausanne Prilly Pully centrale téléphonique des médecins No 23 18 25.

Ville de Genève Jeudi 15 décembre, à 20 h. 30

Concert symphonique VICTORIA-HALL

## ORCHESTRE DE LA SUISSE ROMANDE

Direction: PAUL KLECKI Soliste:

Bruno-Leonardo GELBER, pianiste Reprise du concert d'abonnement avec changement de concerto

> Œuvres de R. Strauss, Wissmer et Beethoven

Location au Grand Théâtre: de 10 h. à 12 h. 30 et de 15 h. à 19 h., tél. 25 62 60

Prix des places: Fr. 2.— à Fr. 6.—

## Université de Lausanne

Le Dr Etienne AMSLER, privatdocent, fera sa leçon inaugurale

samedi 17 décembre 1966, à 11 h. 15.

dans l'auditoire de l'Ecole de médecine, sur ce sujet:

«Vérité passée et actuelle en urologie ».

La leçon est publique.

Le recteur: EDOUARD MAURIS



L'indifférence désunit, la solidarité unit.

Secours suisse d'hiver

.99.77671911

Comité vaudois Lausanne CCP 10 - 100 30

## OINEMASLAUSANNOIS

## T. 22 35 52-53

14.30, 17.00, 20.00, 22.10

Première vision Une réalisation colossale en technico-lor sur le fond de l'Inde fabuleuse, avec Lex Barker Paul Guers, Senta Berger et Claudine Auger

LE MYSTÈRE DU TEMPLE HINDOU

## Athénee Tél. 23 24 12

14.30, 17.00, 20.30

Sophia Loren, Mastroianni, le couple champion

En couleurs 18 ans

HIER - AUJOURD'HUI - DEMAIN «Irrésistible de drôlerie. Je vous re-commande le duo de ces deux acteurs dans la séance de strip-tease. («Le Canard enchaîné»)

## Atlantic T. 22 11 44-45

Le plus grand acteur français, Jean Gabin, dans une création étourdissante

LE CLOCHARD

Darry Cowl, Bernard Blier, Dora Doll Dialogues de Michel Audiard

## Be - Air Tél. 23 53 12

14.30, 17.00, 20.30 Festival Eddie Constantine - Français Le film «punch» à sensations fortes! LAISSEZ TIRER LES TIREURS

avec Daphné Dayle, Patricia Viterbo, Maria Spina, Guy Tréjean

## Bourg Tél. 22 86 22

14.30, 17.00, 19.00 21.00 Première vision Une comédie anglaise satirique! BILLY LIAR (BILLY LE MENTEUR) Magistralement créé par J. Schlesinger Avec Julie Christie la meilleure actrice actrice britannique de l'année Vers origin. sous-titres tranç,-allem. Faveurs suspendues à 21.00

## Capitole Tél. 22 51 32

14.30, 17.00, 20.30

18 ans Première vision

## JE LA CONNAISSAIS BIEN

Un tilm d'Antonio Pietrangeli avec Stefania Sandrelli, Jean-Claude Brialy, Ugo Tognazzi Une œuvre forte et percutante

## Cinéac Tél. 22 74 99

Permanent 14.00-23.00

Un féerique voyage en

AFRIQUE DU SUD

Les merveilles d'un pays de rêve Paradis des animaux sauvages L'extraordinaire évolution de la partie la plus méridionale du continent noir

## Colisée Tél. 32 51 25

14.30, 20.30 16 ans PROLONGATION -L'une des réalisations exceptionnelles de notre époque... de David Lean Sept Oscars

LAWRENCE D'ARABIE 3 h. 30 de spectacle éblouissant en panavision et technicolor · Parlé franç. Places Fr. 4.—, 5.— et 6.—

## Ecorado Tél. 22 16 12

14.30, 17.00, 20.30 14.30, 17.00, 20.30

Grande première vision

Parlé français - Technicolor

Les mille joyaux d'Hawaii - Un film
émoustillant - 9 nouvelles chansons
dans le nouveau triomphe d'E. Presley PARADIS HAWAIIEN Eblouissant de charme et de beautés exotiques!

## Tél. 23 21 44

14.50, 17.00, 20.00, 22.10
18 ans Voici, à nouveau, le chef-d'œuvre de Jules Dassin, encore jamais surpassél Un pur classique de série noire...

DU RIFIFI CHEZ LES HOMMES avec Jean Servais, Carl Möhner, Magali Noël, Robert Hossein Le hold-up le plus fameux de l'histoire du cinéma!

## Métropole Tél. 25 62 22

14.30 17.00, 20.30

Y.

Première vision 90 minutes de suspense incroyable mais véridique Parlé français

L'ODYSSÉE DU T. 34 Un document unique de la dernière querre mondiale. À vous de juger en venant voir ce film poignant!

## Moderne Tél. 26 28 77

4.30 17.00, 20.30 Margaret Rutherford vous fera tantôt tantôt pleurer de rire, dans la nouvelle enquête d'Agatha Christie

> LADY DÉTECTIVE DANS LA MARINE Parlé français

## Montchoisi Tél. 26 05 87 -15.00, 20.30

Schöne Film kommen wieder - Farbfilm Ein Hauch von Zärtlichkeit schwebt

ther dem ganzen Geschehen, das auch durch seine musikalische Bedeutung eine faszinierende Stimmung schafft ROMANZE IN VENEDIG

Ann Smyrner, Walter Reyner, W. Birgel

## Palace Tél. 22 13 30

14.31 , 17 00, 20 00, 22.10 18 ans Une comédie irrésistible menée par une pléiade de vedettes: Sylvia Kos-cina, Virna Lisi, Anna Magnani, Jean Sorel, Nino Manfredi, Alberto Sordi et Catherine Spaak

A L'ITALIENNE Technicolor Techniscope - Parlé franç.

## Rex Tél. 23 43 31

14.30, 17.00, 20.00, 22.10
Première vision
Un tout grand Thriller, d'une tension
pour des nerfs solides

BAROUD A BEYROUTH PAR 505 Fred Stafford (le héros des OSS 117), Geneviève Cluny Scope - Couleurs - Parlé français

## ROMANDEE

14.30, 17.00, 20.30 16 ans Parlé français - Prix Delluc 1966 Un des plus palpitants films français actuels

LA VIE DE CHATEAU Catherine Deneuve, Pierre Brasseur,
Philippe Moiret
In humour frais... On sourit ou on rit Un humour frais.

## constamment! City-Pully Tél. 28 69 69

Jamais Vadim n'a abordé un sujet aussi fascinant, sensationnel, qui vous laisse sans souffle, la gorge nouée LE VICE ET LA VERTU Annie Girardot, Robert Hossein, Catherine Deneuve, O-E. Hasse

## Corso-Renens Tél. 24 90 35

20.30

18 ans

23 47 64

Français - Scope - Couleurs Le triomphe fracassant de Vadim LE REPOS DU GUERRIER

avec Brigitte Bardot et Robert Hossein Jeudi 20.30, sam. et d.m., 17.15: (16 ans) I TRE SERGENTI DLL BENGALA 14.30, 17.00, 20.00, 22.10

16 ans

## Au bout du lac

A la Comédie:

Galas Karsenty-Herbert JE VEUX VOIR MIOUSSOV!

Il s'agit d'un authentique vaudeville, d'une genre spécial, car depuis Courteline, on ne blaguait plus guère les bureaucrates. V. Kataiev, après sa première comédie «La Quadrature du Cercle » où il s'amusait de la jeunesse russe aux prises avec ses sentiments, la crise du logement et la ligne marxo-léninistre, s'en prend ici malicieusement aux fonctionnairesbureaucrates soviétiques. Comme chez Feydeau, les personnages loufoques entrent, sortent, se croisent, se cherchent en une ronde éperdue... Et, dès que paraissent Jacques Fabbri (Mioussov) et André Gille (Zaitsev) le rire éclate et chacun est entraîné dans un mouvement vertigineux.

Ca n'a pas de sens, mais ce n'est pas du cocufiage et c'est très drôle! Et toute la troupe est excellente.

C.-S. Mueller.

GENÈVE: Au Conseil d'Etat. -Comme on le sait, le Conseil d'Etat avait prévu d'émettre un emprunt public au mois d'octobre de cette année. Toutefois, pour soulager le marché suisse des émissions publiques, déjà lourdement chargé en Suisse actuellement, il a décidé de renoncer à cet emprunt.

Afin d'assurer l'exécution du programme des grands travaux pour 1966, le Conseil d'Etat a préféré recourir à une opération de bons de caisse à 4, 5 et 6 ans, portant intérêt à 5 et 5 1/4 0/0 pour un montant de 15 millions de francs; ces bons de caisse ont été placés auprès de la Société de Banque Suisse, de l'Union de Banques Suisses et du Crédit Suisse et ne sont pas destinés au public.

Le Conseil d'Etat a fait usage en l'occurrence des pouvoirs que lui confère l'article 6, premier alinéa, de la loi générale sur le financement des travaux d'utilité publique.

## Administration cantonale vaudoise

PLACES VACANTES

## Préparateur

## aide-préparateur

à l'Observatoire universitaire de Chavannes-des-Bois (Institut d'astronomie de l'Université de Lausanne), à Chavannes-des-Bois

## Sous-secrétaire

**Employée** 

de secrétariat au Service de l'enseignement primaire, à Lausanne

## Directeur

à l'Office cantonal d'orientation professionnelle,

Prière de consulter les conditions spéciales dans la «Feuille des Avis officiels du Canton de Vaud » du mardi 13 décembre 1966.

OFFICE DU PERSONNEL

## LA COMMUNE DE CHÊNE-BOURG

ouvre une inscription en vue de repourvoir le

## secrétaire de la mairie

Les candidats à ce poste pourront retirer la formule d'inscription au secrétariat de la mairie, dès le jeudi 15 décembre 1966.

Les offres manuscrites, accompagnées d'une photographie, devront parvenir avant le 31 décembre 1966 au secrétariat de la mairie de Chêne-Bourg rue de Genève.

Au nom du Conseil administratif: Le maire: YVES BACCHETTA

## La Clinique psychiatrique de Bel-Air, à Genève

ouvre une inscription pour un poste de

## CUISINIER

Les candidats doivent remplir les conditions

- être âgés de moins de 40 ans;
- être de nationalité suisse;
- posséder un certificat officiel de fin d'apprentissage ou un diplôme équivalent.

Les offres manuscrites accompagnées d'un curriculum vitae doivent être adressées, avant le 30 décembre 1966, au chef du personnel, Clinique de Bel-Air, 1225 Chêne-Bourg.

## NOUVELLES ÉTRANGÈRES

## L'opposition espagnole bâillonnée, mais unie

Les partis démocratiques d'opposition « refusent toute valeur au prochain référendum et conseillent à tous les citoyens de s'abstenir », déclare un document publié mardi au nom des huit partis de l'opposition espagnole. La déclaration a été signée après trois jours de réunions entre représentants des partis de l'intérieur allant du Parti social-chrétien de Gil Roblès au Parti socialiste ouvrier espagnol et ceux de trois organisations en exil: le Parti nationaliste basque, la « Esquerra » catalane et les socialistes de Toulouse. Le Parti communiste espagnol n'a pas été invité à cette réunion. On attribue, à Madrid, une certaine importance au fait que des partis d'opposition de l'intérieur et de l'extérieur se soient mis d'accord pour signer ce document. La déclaration fait le procès des méthodes suivies par le gouvernement du général Franco pour organiser le référendum et « institutionnaliser la situation antérieure avec toutes ses caractéristiques, mal dissimulées

par une apparente division du pouvoir et une représentativité parlementaire fallacieuse ». Elle souligne le refus du gouvernement de donner à l'opposition la possibilité de faire entendre sa voix dans la campagne du référendum et affirme qu'il est « urgent de rendre aux Espagnols le plein usage de leurs droits politiques ».

D'autre part, 77 prêtres catalans ont signé une déclaration affirmant que « l'obligation civique de voter n'existe que si la consultation électorale est démocratique ». Le document, qui dénonce le « climat de pression » et « l'information unilatérale » de la campagne du référendum, laisse entendre que cette consultation ne l'est guère. Il laisse néanmoins « à chacun le soin de décider pour lui-même ».

Au cours des dernières quarantehuit heures encore, quatre étudiants ont été arrêtés pour avoir apposé des affiches demandant de voter non ou de s'abstenir. Hier soir, à la TV, Franco a fait un discours.

## **Belgique: Grande manifestation syndicale**

Vingt mille personnes selon la police, 40 000 selon les organisateurs, ont assisté hier après midi, à Charleroi, à une manifestation de masse organisée conjointement par les syndicats socialiste et chrétien. Métallurgistes, mineurs et étudiants ont, côte à côte, manifesté durant deux heures dans le centre de la ville en faveur de la reconversion économique du « Pays noir », touché depuis plusieurs mois par les fermetures d'usines et de charbonnages. Tout au long du cortège, cafés et magasins fermaient leurs portes en signe de solidarité. La manifestation s'est terminée, sans incidents, par un grand meeting populaire,

## Les grèves se multiplient en Italie

au mouvement de grèves qui règne actuellement en Italie et ont décidé un arrêt de travail de 48 heures pour protester contre le fait que les négociations sur un nouvel accord collectif de travail sont arrivées à un point

Les employés de l'Office national des véhicules à moteur ont, eux aussi, commencé une grève de 48 heures à

Les mineurs italiens se sont joints l'appui de revendications de salaires. De plus, les cheminots ont annoncé qu'ils cesseront le travail pendant 24 heures à partir de samedi soir pour appuyer leurs revendications relatives à des améliorations dans la sécurité du travail.

> Lundi, les journalistes ont repris le travail. Ils réclament la semaine de cinq jours et avaient organisé une grève de 48 heures qui n'a été qu'en partie efficace.

## L'Europe sous la pluie

En Grande-Bretagne, la pluie alterne avec des éclaircies passagères dans la partie sud où, néanmoins, de nombreuses routes sont encore inondées. En France, les pluies sont presque ininterrompues depuis dimanche. Dans le nord, des inondations ont provoqué l'évacuation des habitants. De nombreuses routes secondaires sont coupées et une digne du canal de Saint-Quentin menace de se rompre. Dans l'est, la navigation sur la Sarre canalisée et sur le bassin de l'Ill, à Strasbourg, a dû être interrompue, ainsi que sur la Moselle canalisée et sur le canal qui lui est parallèle. Les eaux de la Marne, de la Garonne menacent de déborder de leurs lits. flant à 70 km/h. a empêché, hier, le a été limitée à une seule voie.

lancement du navire transporteur de gaz « Thales ». La situation reste également critique en Sarre où les voies du système d'autoroutes desservant Sarrebruck sont sous l'eau. La menace d'inondation qui avait provoqué de vives inquiétudes en Rhénanie-Westphalie et en Hesse reste en partie écartée. En Belgique, de nouvelles pluies risquent de provoquer un retour aux inondations catastrophiques. A Gand, tout un quartier de la ville est inondé, mais c'est en Flandres que la situation paraît la plus dangereuse avec le débordement de l'Escaut et de la Lys. D'autre part, la voie de chemin de fer Bruxelles-Liège est me-Enfin, au Havre, un vent violent souf- nacée d'effondrement et la circulation

## Première pierre du nouveau studio de Radio-Zurich



La cérémonie de la pose de la première pierre du nouveau studio de Zurich s'est déroulée lundi après midi. C'est M. J. Baur, conseiller municipal et président de la société de radio, et M. Padel, qui sera le directeur du nouveau studio, qui ont donné le premier coup de bêche Notre photo montre M. Padel « en action ». Le studio coûtera 12 millions de francs.

## AU GRAND CONSEIL VAUDOIS Ultime tentative du barreau contre le Code de procédure civile Une assez forte majorité du barreau

vaudois s'était prononcée contre le nouveau Code de procédure civile proposé par le Conseil d'Etat, revu et corrigé par une commission présidée excellemment par Jean-Jacques Leu, soc. Lausanne.

Le barreau avait naturellement trouvé au Grand Conseil des avocats... à la pelle. Ils ont soutenu la thèse que point n'était besoin d'un nouveau code. l'ancien remanié et aménagé suffisait au bonheur des justiciables.

Mais une très forte majorité du Grand Conseil, et aussi un certain nombre de juristes connus, ont préféré la thèse d'un nouveau code, reposant sur de nouveaux principes.

Battus, les avocats sont revenus à la charge à la fin du premier débat, hier, après que les députés, particulièrement éprouvés eurent votés les 640 articles du nouveau code. Par les voix de MM. Benoit et Reymond, ils ont demandé que la mise en vigueur de ce nouveau monument législatif soit décidée par le Grand Conseil après seulement que le Conseil d'Etat aura fait un rapport sur ses incidences fi-

L'article d'exécution, l'article 40 dispose simplement que le code entrera en vigueur au moment où le code de procédure pénale, la loi d'application de la loi fédérale sur la circulation routière et la loi d'organisation judiciaire remaniée entreront aussi en vigueur. C'est cette solution qu'a votée le Grand Conseil à une très forte majorité.

#### Le pain et le beurre...

M. le député Badoux (PAI, Forelsur-Lucens) n'est pas tellement content de l'application de la loi sur les poids et mesures et le dit lors d'une interpellation.

Il cite cette anecdote d'un fruitier poursuivi par son boulanger qui lui reproche le poids trop faible des mottes de beurre qu'il lui livre : M. le juge, je pèse mon kilo de beurre avec le pain que je reçois du boulanger!

Bref, l'interpellateur demande au Conseil d'Etat:

1. Qu'à l'avenir, les contrôles périodiques soient organisés par région, afin de diminuer les frais;

2. Que l'autorité municipale soit avisée du passage du vérificateur des poids et mesures.

L'interpellateur, auquel le Conseil d'Etat répondra ultérieurement regagne sa place. la conscience soulagée d'un poids qui n'a pas été vérifié!

#### Les horreurs de la prison préventive

M<sup>me</sup> Isabelle de Dardel (soc. Pully), par une interpellation sur les conditions matérielles de la détention préventive dans les prisons de district du canton, a « meublé », hier, une séance du Grand Conseil plutôt monotone et ennuveuse.

Pourtant sur un cas précis d'un jeune garçon de 18 ans et demi qui a passé, entre 1965 et 1966, neuf mois de détention préventive dans la prison de Nyon qui se trouve dans les combles du château, elle dresse un véritable réquisitoire contre le régime quasiment médiéval - de ces prisons.

Pendant le temps de la détention préventive du jeune homme cité, il n'a pas eu droit à la promenade surveillée en plein-air. Il n'a pas pu travailler, magré ses demandes réitérées ; il était aussi pratiquement privé de lecture... car la biliothèque de Nyon consiste en une armoire fermée de 150 livres vieillis et dépassés.

Le régime auquel a été soumis ce prisonnier était d'autant plus cruel qu'il s'agissait d'une jeune homme qui venait d'avoir 18 ans, plein de vie et qui ne demandait qu'à utiliser ses capacités.

#### Les belles promesses...

« En 1959, souligne I. de Dardel, à la suite de la motion Deppen sur la réforme pénitenciaire, le Conseil d'Etat s'était formellement engagé à

fournir un rapport sur la marche des établissements pénitentiaires. Nul doute qu'il se préapre et qu'il sera prochainement remis entre les mains des députés. »

En attendant la construction des prisons d'arrondissement les mesures suivantes immédiates devraient être

- 1. Créer des dépendances permettant d'organiser des promenades surveillées.
- 2. Accélérer la pose d'installations sanitaires décentes et revoir la question de la lumière électrique.
- 3. Créer des bibliothèques dignes de ce nom, dirigées par une personne compétente.
- 4. Installer la radio dans chaque
- 5. Mettre sur pied des locaux de travail et leur équipement.
- 6. Former le personnel nécessaire à la rééducation des détenus.

En conclusion, I. de Dardel pose les questions suivantes au Conseil d'Etat: 1. Le Conseil d'Etat est-il disposé à faire l'effort nécessaire pour améliorer les prisons de district dans le sens demandé ci-dessus?

2. Est-il d'avis qu'un même effort parallèle doit être fait dans les établissements pénitentiaires du canton?

- 3. Est-il disposé à appliquer les méthodes de rééducation telles qu'elles ressortent des règles de la science pénitentiaire sur le plan international? 4. Peut-il nous dire s'il entend bien
- présenter, comme il s'y est engagé, un rapport général résumant la situation actuelle et future? On attend avec intérêt la réponse

du Conseil d'Etat.

Pour meubler cette séance, quelques recours en grâce ont été admis ou refusé selon l'humeur de MM. les dé-

Séance mardi et mercredi. Le président espère mettre un terme à cette longue session d'automne.

OCTAVE HEGER.



#### Le « plus grand cours de ski du monde »

Le chef de la commission technique de l'Association suisse des maîtres de ski, M. K. Gamma (à droite), lui-même ancien coureur, dirige actuellement le cours pour maîtres de ski qui réunit à Davos, en deux « étapes », un total de 4900 skieurs de 14 nations. Voici l'emplacement de Bolgen, où se déroule une partie du cours.

## EN QUELQUES LIGNES...

- NEW YORK, Par 70 voix contre 13 et 22 abstentions l'Assemblée générale a recommandé au Conseil de sécurité de prendre des sanctions obligatoires contre le Portugal afin de l'amener à accorder l'indépendance à ses territoires africains.
- SYDNEY. F. Chichester, 66 ans, est arrivé hier à Sydney, après 14 000 kilomètres seul sur son voilier. Il était parti de Plymouth (GB).
- PARIS. La Chambre d'accusation de la Cour d'appel a décidé de surseoir à la demande d'extradition formulée par le Gouvernement suisse concernant l'autonomiste jurassien Hennin en attendant que le Gouvernement helvétique ait communiqué un certain nombre de papiers officiels qui lui ont été demandés.
- londres. Un tribunal de Londres a jugé lundi les trois meurtriers qui, au cours du mois d'août dernier. avaient assassiné trois policiers devant une prison de la caitale britannique. Harry Roberts, John Dubby et John Witney ont été condamnés à la rison à perpétuité (20 ans). Toutefois, le juge a recommandé, dans les trois cas, de ne pas libérer les détenus avant 30 ans.
- STUTTGART. Un gouvernement de « grande coalition » CDU/SPD dirigera désormais le land de Bade-Wurtemberg dont le nouveau chancelier fédéral Kiesinger était jusqu'à présent le ministre-président.

- **●** LONDRES. La Livre sterling restera l'unité monétaire de la Grande-Bretagne et sera divisée en 100 «nouveaux pence » (pence étant le pluriel de penny), à partir du mois de février 1971, selon un livre blanc publié hier à Londres. Ce document qui traite du passage de la Grande-Bretagne à une monnaie décimale, annonce la création de nouvelles pièces : celle de 50 « nouveaux pence » qui remplacera le billet de 10 shillings et celles de 10, 25 et 2 « nouveaux pence » et du « deminouveau penny ». Les billet d'une, cinq et 10 livres ne changeront pas.
- PARIS. Le problème chinois sera discuté ce matin à l'assemblée de l'UEO: telle est la précision qui a été le fait le plus marquant de la première journée de la session de cette assemblée qui s'est ouverte hier. C'est la première fois que le dossier chinois sera étudié dans une assemblée européenne ainsi que par le Conseil des ministres des Etats membres.
- MOSCOU. Une session plénière du Comité central du Parti communiste de l'URSS s'est ouverte au Kremlin. A l'ordre du jour de cette assemblée figure l'examen des problèmes d'unité du mouvement communiste mondial et de celui du plan de développement économique de l'URSS pour

- LONDRES. 'L'Irak Petroleum Company a publié un communiqué confirmant que les autorités syriennes ont refusé d'autoriser l'embarquement de pétrole à Banias. D'autre part, le Liban sem' 'e décidé à suivre la Syrie si celle-ci augmente les redevances de la compagnie.
- BOCHUM (Rhénanie-Westphalie). - Dix anciens membres du bataillon de police Nº 316 qui, au cours de la dernière guerre, procéda à des exécutions massives d'Israélites en Pologne et en URSS, ont comparu lundi devant la Cour d'assises de Bochum. Le procès durera environ 9
- NEW YORK. L'Assemblée générale de l'ONU a décidé, à une forte majorité, d'envoyer immédiatement une mission de l'ONU à Bonn.
- WASHINGTON. L'ancien président des Etats-Unis D. Eisenhower, 76 ans, a été opéré lundi à Washington (ablation de la vésicule biliaire).
- ♠ TOKYO. Dix-huit leaders de syndicats d'enseignants japonais ont é.é arrêtés lundi à Tokyo et dans la ville de Saga (nord de Kiou-Siou) pour avoir organisé une grève le 21 octobre afin de protester contre la guerre au Vietnam.
- NEW YORK. Par 70 voix contre 2 et 32 abstentions, la Commission des territoires non autonomes a demandé qu'une « présence des Nations Unies » contrôle les préparatifs et le déroulement du référendum qui aura lieu à Djibouti d'ici à juillet 1967.